LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

Vol. 18 No. 47 — Edmonton, mercredi le 6 février 1985 — 20 pages — 0.50

Le Franco innove

Désireux de pouvoir scruter l'actualité franco-albertaine sous tous ses angles et également sous toutes ses formes, Le Franco publiera dorénavant à chaque semaine un genre journalistique inusite jusqu'à maintenant: **la caricature.** L'auteur est un talentueux dessinateur plein d'avenir: **Jeannot Charron.** Rendez-vous à la page 4.

A Plamondon

Une assemblée annuelle en mois d'une heure

par Paul Denis

L'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA), régionale de Plamondon, a sans doute brisé tous les records de la francophonie albertaine. Son assemblée annuelle aura duré moins d'une heure du début à la fin.

En effet l'ACFA régionale de Plamondon a tellement bien organisé son assemblée, samedi dernier 2 février, que personne n'a senti le besoin de poser une seule question. Tous les rapports ont été acceptés sans contestation aucune.

Même le rapport financier qui démontrait un déficit d'opération de [illegible] pour l'année 1984/85 est passé sans soulever la moindre réaction de la part des quelque soixante-dix personnes qui se sont données la peine d'assister à la réunion.

Même scénario pour les élections. Tous les postes ont été comblés par acclamation. Le nouveau conseil régional est donc composé des personnes suivantes:

M. Léo Piquette, président; Mme Rita Plamondon, 1ère vice-président, M. Albert Ulliac, 2ème vice-président; Mme Anita Gauthier, présidente - comité d'éducation; Mme Mariette Plamondon, présidente - comité du journal; Mme Marilyn Gauthier, présidente - comité culturel; Mme Cécile Ménard, présidente - comité de gigue; M. Albin Plamondon, président - comité en développement économique; Mme Emilienne Lemay, représentante - Lac La Biche; M. Marcel Hébert, représentant - Breynat; Mme Alice Richard, représentant - Normandeau; M Fernand Ulliac, représentant - Atmore; M. Emilieu Cyre, représentant - Plamondon; M. Marcel Lemay, représentant - Plamondon; Mme Laurette Germain, représentante - Plamondon.



M. Bernard Plamondon reçoit une plaque commémorative du président M. Léo Piquette.

Bénévole de l'année

C'est M. Bernard Plamondon qui reçut l'insigne honneur de bénévole de l'année 1984. M. Plamondon a oeuvré au sein du comité de gigue où il a dépensé énormément de temps et d'énergie. En le remerciant le président M. Léo Piquette a fait l'éloge du gagnant en signalant surtout sa grande disponibilité.

Discours du Président provincial

L'ACFA de Plamondon a reçu lors de son assemblée la visite du président proincial, M. Guy Goyette. Ce dernier n'a pas manqué de féliciter les gens de ce coin de l'Alberta pour leur ténacité à travers les décennies. "Ca fait 76 ans que Plamondon existe et quand ça fera 100 ans on parlera encore français à Plamondon.

Le président a également parler des droits que l'ACFA revendique au nom de tous les francophones dans le domaine de l'éducation.

Voir **l'avenir** en page 2

A Rivière-la-Paix - pages 10 et 11

A Edmonton: page 7

La pensée de la semaine

Souviens-toi que tu n'as qu'une vie, et ton prochain aussi. Ne t'arrange pas pour te la rendre plus facile à ses dépends.

Gabriel Paradis



Lancement officiel du livre "Les Franco-Canadiens dans l'Ouest".

Le président de la Société franco-canadienne de Calgary M. Roger Lalonde (à droite) s'est fait le présentateur, samedi le 2 février du livre "Les Franco-Canadiens dans l'Ouest". A l'occasion d'une réception à la Villa Jean Toupin marquant le lancement officiel de la version française de l'ouvrage, l'auteur M. Grant MacEwan (à gauche) a fait une courte allocution de remerciements.

Photo: Pierre Granger

A l'école Saint-Antoine, l'heure est au choix... et au changement?

par Jean Paul Perras

CALGARY - Mercredi dernier, le 30 janvier, après deux réunions coup sur coup où le sujet avait été examiné et étudié sous tous ses aspects, le Conseil des parents de l'école francophone Saint-Antoine acceptait de soumettre une question à double volet aux parents convoqués en assemblée générale, le 13 février prochain.

"Etes-vous en faveur que l'école primaire Saint-Antoine se dote d'un niveau secondaire I? Si oui, approuvez-vous que les deux niveaux – primaire et secondaire I – s'installent à l'école Sainte-Anne?"

Le groupe mixte de parents et d'instituteurs est sous la présidence de Jean Voyer. Les interventions sont réfléchies, les réponses préparées avec soin et tout le processus empreint d'une certaine qualité d'esprit difficile à définir, mais dont l'influence se fait sentir tout le long des délibérations.

L'école Sainte-Anne, sise dans le quartier Inglewood, se prêterait admirablement aux aspirations de ces parents francphones: 14 salles de classe, bibliothèque et laboratoire spacieux, vaste gymnase avec scène, salle de professeurs, salle de douche avec cabines, espaces adéquats pour les bureaux et les services. Quelques changements "cosmétiques", et le tour serait joué.

Si les parents acceptent la proposition le 13 février, cette école Sainte-Anne -- d'une

Voir **parole** en page 2

Le Franco régional

L'avenir est à l'éducation

suite de la page 1



M. Guy Goyette, président provincial de l'ACFA a félicité les gens de Plamondon pour leur ténacité.

Selon M. Goyette "la loi scolaire actuelle est anticonstitutionnelle." Il base sont affimation sur l'article 158 de la loi albertaine qui n'est pas selon lui conforme à l'article 23 de la Charte des droits et libertés du Canada.

L'ACFA, de poursuivre M. Goyette, cherche à atteindre un seul but depuis toujours: "le bien-être de la francophonie albertaine - c'est ce que nous voulons."

L'avenir

L'ACFA régionale de Plamondon, selon son président M. Piquette, mettra l'accent sur l'éducation encore en 1985 en travaillant pour l'établissement de programmes d'immersion à Lac La Biche et à Breynat. L'association cherchera aussi à améliorer et augmenter les programmes de français à l'école de Plamondon.

En dernier lieu le président a également annoncé l'intention de son association d'aménager un centre culturel dans l'ancien couvent des soeurs qui se trouve sur la rue principale de Plamondon.

La programmation de l'ACFA de Calgary est dévoilée

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous les secteurs prioritaires au niveau de la programmation 1985-86 tels que rendus publics le 4 février lors de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Calgary. Toute la programmation de la régionale se regroupe sous un de ces cinq domaines. De cette programmation, on a d'ailleurs dit qu'à plusieurs points de vue, sa présentation était exemplaire.

Secteur Education:
On veut grâce à la mise sur pied de certains projets dans ce domaine (rencontres avec la direction des écoles, support à l'école francophone, etc.) "matérialiser" la vision d'excellence au niveau scolaire telle que proposée lors de la journée de concertation du 29 septembre dernier.

Secteur Jeunesse:
Un des objectifs est d'accroître la participation des jeunes francophones aux activités les regroupant. On escompte également profiter de l'année internationale de la jeunesse pour développer chez les jeunes une fierté face aux activités qu'ils entreprendront.

Secteur Recrutement:
On cherchera à dépasser le difficile plateau des 700 à 800 membres de l'ACFA afin d'atteindre le cap du 1000.

Centre socio-culturel:
L'objectif est de poursuivre le projet d'édification d'un Centre socio-culturel.

Secteur Visibilité:
Par ce terme, on entend vouloir instituer certains projets (Liaison avec le comité organisateur des Jeux olympiques de Calgary, participation au Calgary Folk Festival, etc.) propres à rendre plus visible l'existence de la communauté francophone à Calgary.

Parole aux parents

suite de la page 1

capacité de 400 élèves -- ouvrirait ses portes dès septembre prochain avec une équipe d'enseignants, dont un orthopédagogue, pour desservir des classes de la première à la septième année, une prématernelle, une maternelle et même une garderie.

La parole est maintenant aux parents de Saint-Antoine. Comme l'assemblée du 13 février aura lieu à l'école Saint-Anne elle-même, ils seront à même de juger sur place.

Nouvelles Nationales

La F.F.H.Q. veut participer aux éventuelles discussions sur l'article 23

OTTAWA - Dans une lettre envoyée hier au Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et au Premier ministre du Québec, M. René Levesque, le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, a indiqué que la Fédération devrait participer à toutes discussins qui porteraient sur l'article 23 de la Constitution canadienne.

Selon M. LeTourneau l'article 23 a une portée nationale. Il n'affecte pas que les Québécois mais tous les Canadiens, particulièrement les Francophones vivant à l'extérieur du Québec.

Le président de la Fédération estime qu'il convient de trouver une solution véritablement canadienne à la question linguistique qui satisfasse à la fois le Québec et les Francophones vivant à l'extérieur du Québec. Il apparaît évident que toutes les provinces doivent être impliquées dans cette démarche de façon que soit évitée la polarisation: le Québec français, le reste du Canada anglais.

Toute négociation portant sur l'article 23 ne doit en aucune façon remettre en cause les progrès réalisés en faveur des communautés de langue officielle, en particulier des communautés francophones hors Québec", de conclure M. LeTourneau.

Inscriptions pour la maternelle à l'école Lavallée

"L'Ecole Maurice Lavallée offre un programme scolaire pour enfants francophones, de la maternelle à la sixième année. Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la maternelle, ainsi que pour les autres niveaux.

Pour l'inscription au programme de la maternelle, l'enfant doit avoir cinq ans avant le 1er mars 1986. Pour plus de renseignements et pour inscrire votre enfant, communiquez avec le directeur de l'école Maurice Lavallée (8828 - 95 rue) en composant le 465-6457".

Communiqué:

"Bonne Fête Julie" annulé

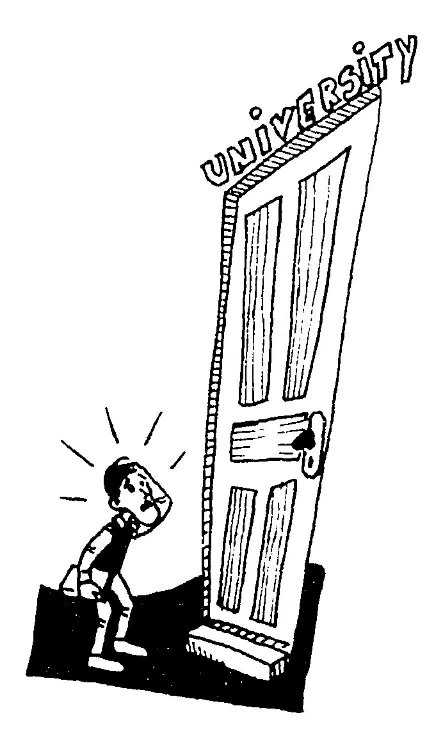
Pour des raisons hors du contrôle de Boîte à Popicos, les représentations de "Bonne Fête Julie" les 10 et 17 février seront annulées.

Boîte à Popicos présentera "Bonne Fête Julie" le 3 mars à 14 h 00 et "Le Petit Chaperon Rouge" le 10 mars à 14 h 00 au Théâtre Popicos.

8520 - 91 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3M9

Pour plus d'informations composez:
465-7193

L'école française – Interrogations



Mes enfants n'iront pas à l'école française. Comment vont-ils faire à NAIT et à l'Université ou à Grant MacEwan où tout se fait en anglais - surtout les sciences?

Alain Nogue répond bien à cette crainte, à d'autres craintes aussi:

"Je traiterai des... craintes en même temps en faisant appel à une recherche faite en 1975, au Manitoba. Les sujets de l'étude étaient des francophones inscrits en 3e, 6e et 9e années, dans des écoles où le montant d'enseignement en français allait de 9 p.c. à 90 p.c. Le but de la recherche était de déterminer s'il existait une relation entre les résultats académiques dans quatre matières et le pourcentage de français utilisé comme langue d'enseignement. On a cherché à comparer le rendement académique des étudiants qui suivaient plus de cours en français au rendement de ceux qui suivaient plus de cours en anglais.

Les résultats de la recherche sont les suivants:

1. Le pourcentage d'enseignement en français n'a aucune influence sur le rendement de l'étudiant en anglais. En d'autres termes, un étudiant réussit aussi bien en anglais qu'il reçoive beaucoup ou peu d'enseignement en anglais.

   J'ajouterais que ce premier résultat appuie la thèse qu'en milieu minoritaire, l'enfant maîtrise l'anglais à partir de son entourage.

2. Plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, plus les élèves réussissent bien en français. Ce résultat appuie la thèse que l'école française est un outil indispensable au francophone désireux de sauvegarder sa langue.

3. Il n'existe aucune relation entre le pourcentage d'enseignement en français et les résultats en mathématiques en 3e et 9e années. Par contre, il semblerait que les élèves de la 6e années qui étudient plus en français réussissent un peu moins bien que ceux qui étudient plus en anglais. Cependant, la différence est faible.

4. Les élèves qui étudient plus en français réussissent un peu mieux en sciences sociales au niveau de la 3e et de la 9e années. En 6e année, il n'y a aucune différence". 1

1. Alain Nogue, "Notes pour causeries lors d'une deuxième tournée dans la région de Rivière-la-Paix", semaine du 23 janvier 1978, Bureau de l'Education de l'ACFA provinciale, p. 5-6.

Pour de plus amples informations communiquez avec Mme Johanne Beauchamp - Cornellier à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.

Le Franco régional

A Calgary:

Genese d'une nouvelle pièce: "Renaissance"

par Jean Paul Perras

Le trois mai prochain, "Renaissance", une pièce de Mme Christine Dumitriu van Saanen, verra le jour au théâtre du Planétarium. Intitulée à l'origine, "Les Enfants du Monde", cette pièce, partie en vers, partie en prose, a comme thème central "l'homme qui prend conscience de l'évolution de sa propre histoire et, à travers elle, de celle de l'Histoire Universelle."

Difficile d'accès par son texte dépouillé, hermétique et semé de symboles géologiques et scientifiques, la trame, froide comme le bistouri d'un chirurgien, découpe la lente montée de l'homme depuis les premiers jours pour nous révéler la route sur laquelle l'auteur voit l'humanité déjà engagée vers un avenir libérateur. Bref, que deviendrons-nous?

"Sortez, sortez de moi misères". Tels sont les premiers mots du début mettant en scène le couple, "l'essence de vie", qui réfléchit "sur sa propre destinée et sur les mystères qu'il doit affronter dans la Nature, à travers les dimensions Temps et Espace. Tiraillé entre les deux grandes philosophies -- celle de l'Est et celle de l'Ouest -- la destruction et la renaissance, qui cherchent à le subjuguer, le couple s'interroge sur cette guerre des concepts. L'auteur ne nous offre pas de solutions: tout au plus une clé, celle de la Science qui conduira l'homme, au delà des conflits, vers les rives sereines et harmonieuses de la connaissance où, libre enfin du joug des ordinateurs et de toute la technologie moderne, il pourra devenir mobile dans le temps. Ayant conquis l'esclavage du temps et pouvant enfin le contempler dans son unité originelle, l'homme partira à la conquête de l'espace qu'il consommera en s'échappant dans la quatrième dimension pour devenir multi-dimensionel.



Mme Christine Dumitriu Van Saanen (à droite) recevant la distinction. "Alberta Achievement Award" des mains de Mme Jeanne Lougheed, épouse du premier ministre en novembre dernier.

La peur disparaîtra du psyché de l'homme et avec elle tout ce qui l'empêche d'atteindre sa pleine évolution. "Je n'aurai plus peur jamais peur du jour à venir", déclare l'homme à la fin,"... car mon cerveau m'a dévoilé le revers de toute apparence et le pouvoir de la connaissance m'a guéri." Même "la mort saura mourir aussi". Et surviendra la "renaissance", la réunification de l'homme avec son onde essentielle.

Toute la pièce est un chant de confiance dans "les pouvoirs du cerveau de l'homme", qui le conduiront vers cette apothéose finale. C'est là que réside le message de l'auteur.

Déjà les répétitions ont commencé. La tâche du metteur en scène, M. Pierre Ronflé (directeur du Lycée Louis Pasteur), de faire passer une oeuvre si ésotérique n'est pas mince. C'est sur lui que repose tout le succès de la pièce. Il sera intrigant de vérifier, le temps venu, s'il a réussi à relever le défi et à gagner le pari.

Dossier développement communautaire

Editorial

Par Paul Denis

Un exercice pour justifier les salaires

La nouvelle orientation en développement communautaire poussée par l'ACFA provinciale et le Secrétariat d'Etat risque d'obliger les ACFA régionales à créer une programmation axée non pas sur les besoins de la population francophone de la région mais plutôt sur le besoin financier de l'association pour qu'elle puisse continuer à payer son ou ses employé(s).

Les ACFA régionales ont préparé leur programmation respective qui seront soumises très prochainement au Secrétariat d'Etat après avoir traversé une dernière étape au niveau de l'ACFA provinciale, soit la réunion du Comité des présidents. Suite à cette réunion, toutes les demandes de subventions seront réunies et envoyées au Secrétariat d'Etat, accompagnées évidemment des commentaires du Comité des présidents.

La question qui se pose c'est de savoir comment les ACFA régionales vont pouvoir fonctionner dans ce nouveau cadre. Il est évident que toutes ces associations régionales ont besoin d'employés permanents pour vivre et progresser. Le développement de la francophonie en dépend.

Les représentants de l'ACFA provinciale et du Secrétariat d'Etat ne veulent pas priver les ACFA régionales de leurs employés. Ils cherchent simplement à réorienter les activités de ces associations pour qu'elles concordent davantage avec les grandes orientations provinciales. L'éducation et la poursuite de l'excellence étant les priorités pour 1985/86.

Mais en faisant cela, il devient plus difficile de justifier les salaires puisque ces derniers doivent se rattacher directement aux projets inscrits dans la programmation de chaque régionale.

La présence physique d'une régionale est essentielle à la vie même de l'association. La présence d'un bureau ou d'un centre et d'un(e) employé(e) font partie de l'image que projette l'ACFA régionale auprès non seulement de ses membres mais aussi auprès du public et auprès des anglophones qui ont besoin de savoir concrètement que la francophonie albertaine existe et qu'elle se porte bien.

Les ACFA régionales ont mis l'accent par les années passées sur les activités culturelles et sociales. Maintenant on leur demande de faire du véritable développement communautaire en ajoutant plusieurs dossiers à leur programmation, dont l'éducation et l'économie. De fait, le fameux livre rouge de l'ACFA favorise pas moins de treize dossiers. Le choix ne manque pas.

On demande plus et on offre moins. Depuis déjà quelques années les subventions n'ont pas augmenté. Cette année elles risquent d'être diminuées en raison des changements de priorités et d'orientation et parce que le Secrétariat d'Etat a plus de groupes à subventionner d'année en année avec le même montant global d'argent.

Ce montant pour l'Alberta se chiffre à 1.4 millions de dollars. Ce n'est pas une somme trop élevée quand on considère le nombre de groupes qui font appel à cette source de financement. Il n'y a pas moins de soixante groupes francophones subventionnés par le Secrétariat d'Etat à travers l'Alberta.

Le 1.4 million n'est pas une somme exorbitante quand on pense à tout l'argent que le gouvernement dépense dans d'autres secteurs, notamment pour enseigner le français ou l'anglais à ses fonctionnaires.

L'argent n'est pas la réponse à tous les maux. Mais ça aide. Et cette fois-ci, c'est essentiel. Si on veut demander de plus en plus de rendement de la part des ACFA régionales, la réaffectation seule des budgets ne suffit pas.

On se leurre si on pense qu'avec les mêmes subventions on peut faire tout le développement communautaire qu'on est en train de demander, voir exiger, des régionales.

Ce n'est pas moins d'employés qu'il faut, c'est plus d'employés. Et surtout des employés formés au développement communautaire.

On demande aux ACFA régionales de mettre des pressions sur le gouvernement provincial pour obtenir des droits en éducation. Seront-elles maintenant obligées de faire des pressions auprès du gouvernement fédéral pour avoir leur juste part de subventions?

Un danger pour la santé

Les femmes qui ont très jeunes leurs premières grossesses mettent en péril leur propre santé aussi bien que celle de leurs enfants. Le danger pour la santé vient du fait que pendant l'adolescence, le corps d'une jeune fille subit des changements hormonaux qui conditionnent son développement. La grossesse peut affecter ce processus et arrêter sa croissance. Or, la gestation réserve d'autres épreuves à la femme. Le principal risque pour une femme enceinte est un état qui s'appelle "pré-éclampsie"; il s'accompagne d'hypertension et de tuméfaction et peut provoquer des convulsions entraînant la mort et de la mère et de l'enfant. Cet état est beaucoup plus fréquent chez les femmes jeunes que chez les mères plus âgées.

Une fille encore adolescente quand elle accouche pour la première fois peut encore avoir devant elle dix ou douze autres grossesses. Chacune sera un danger, chacune la minera. "J'ai l'impression d'avoir toujours eu des enfants", dit Flavia, grand-mère à 37 ans. "J'ai eu le premier quand j'avais 15 ans."

Les risques encourus conduisent parfois prématurément au cimetière. Dans certains pays, ils sont même l'une des principales causes de décès des femmes entre 15 et 19 ans. En Thaïlande, il y a environ 2 décès de ce genre pour mille naissances et au Bangladesh, les complications de la grossesse sont la cause de mortalité la plus importante chez les adolescentes. Aux Etats-Unis, où il y a approximativement un million d'adolescentes enceintes chaque année, les risques ne sont pas aussi grands parce que la plupart des jeunes filles y sont en meilleure santé, qu'elles sont mieux nourries et qu'elles ont accès à des services de prévention qui mettent en garde les médecins avant que les menaces pour la santé ne se concrétisent.

L'enfant court, lui aussi, des risques effroyables. Les bébés des jeunes mères n'ont que moitié moins de chances de naître en bonne santé que ceux des femmes en pleine maturité physique. Le problème le plus courant de ces nouveau-nés est leur faible poids de naissance (2,500 g ou moins), qui est d'habitude la conséquence du régime alimentaire insuffisant de la mère. Le bébé, faible dès le départ, est facilement victime d'une infection et risque davantage d'être atteint d'épilepsie, d'arriération mentale et d'autres maladies. Aux risques inhérents au manque de poids s'ajoutent ceux associés à la naissance dans un environnement malsain: les jeunes mères sont beaucoup plus nombreuses dans les communautés pauvres où beaucoup de besoins vitaux ne sont pas satisfaits.

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Composition-abonnements: Julie Bernard

Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881



CETTE SEMAINE À RADIO-CANADA:
"PAS DE NOUVELLES, BONNES NOUVELLES".

Membre du parlement en visite à l'école de Legal

par Marcel Dubé

Les démarches pour la rencontre de M. Peter Elzinga, Membre du Parlement, ont commencé au mois de septembre dernier, quand la classe de la 6e année faisait une étude sur les élections au Canada.

M. Eugene Krupa, professeur de la classe a contacté M. Peter Elzinga por obtenir des pamphlets et autres informations et profita de l'occasion pour l'inviter à visiter l'école de Legal et plus spécifiquement la classe de 6e année. Au mois de janvier M. Elzinga confirme qu'il serait à Legal le 21 janvier 1985.



M. Peter Elzinga en compagnie des élèves de la 6e années de l'école de Legal.

Comme les élèves de la 6e année font présentement l'étude des gouvernements du Canada, cette visite donna l'occasion à ces élèves de poser plusieurs questions à ce sujet. De recevoir une réponse immédiatement d'une personne bien renseignée fût une expérience mémorable et très éducative.

Les élèves ont posé des questions sur divers sujets,pour n'en mentionner que quelques-uns, l'économie, le chômage, le budget, les armes nucléaires, la situation en Ethiopie, la sécurité au Parlement, l'avortement, la question d'ivresse au volant, etc. Comme toujours M. Elzinga prenait le temps de répondre à toutes ces questions avec beaucoup de sagesse et d'une manière que les élèves pouvaient comprendre.

A la satisfaction de plusieurs il est contre l'avortement, il croit à la peine capitale pour meurtre prémédité. Aussi il ne favorise par les armes nucléaires mais croit que le Canada devrait faire sa part pour éviter l'agression soviétique.

Les élèves étaient surpris d'apprendre que M. Elzinga est fermier, qu'il a trois garçons et qu'il conduit un camion d'une demie tonne.

M. Elzinga profita de l'occasion pour se faire le porte-parole du gouvernement fédéral et salua toutes les classes ainsi que les professeurs en leurs souhaitant bonne chance et bon succès dans leurs carrières.



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Le ridicule tuera!

Comme vous le savez sans doute déjà si vous lisez régulièrement cette chronique, je ne porte pas le système d'arbitrage de la Ligue Nationale de Hockey dans mon coeur. J'estime que ce système dégradant couvre de ridicule ce sport, au point de réduire son statut de professionel à un niveau plus amateur.

Mais comment ne pas dénigrer les arbitres lorsque ceux-ci se rapportent à des gens aussi peu consistants que Scott Morrisson et Brian O'Neill? Après avoir suspendu Mark Messier pour dix rencontres parce que celui-ci s'est attaqué à un joueur des Flames de Calgary à mains nues, O'Neill est revenu avec une suspension de six parties pour Billy Smith, qui a fracturé la mâchoire de Curt Fraser utilisant son bâton, comme à son habitude.

Le point que je tiens à faire n'est pas de comparer la sévérité relative des deux condamnations, mais bien l'irrationalité de la prise de décision. Si on retourne vingt ans en arrière, on avait des joueurs de la trempe de John Ferguson. Eddy Shack et Bobby Baun. Ces durs-à-cuire n'avaient peur de rien, fonçaient comme des trains sur tout joueur qui ne portait pas la même couleur de chandail et laissaient souvent tomber les gants pour pratiquer leur second sport favori, la boxe. L'évolution du sport a tour à tour apporté les Big Bad Bruins, avec Sanderson, Doak, McKenzie et compagnie, qui se battaient souvent à deux contre un, puis les Broad Street Bullies de Philadelphie, avec les Schultz, Saleski et Kelly qui ont fait couler autant de sang que d'encre. Depuis ces "beaux" jours, la Ligue a eu l'ingénieuse idée de suspendre les joueurs s'adonnant à la boxe, à un point tel que les coups plus subtils, voir même plus vicieux ont fait leur apparition. Aujourd'hui, ce sont des gens comme Smith avec son bâton, Messier et Anderson avec leurs coudes, qui s'amusent à transformer les visages des joueurs adverses en une sorte de boeuf haché.

Et cette sorte de combat de tranchées devient plus nuisible au sport de par sa nature dangereuse et son manque total de goût. La direction de la Ligue prend maintenant position contre de telles actions, sans toutefois se préoccuper du fait que c'est elle-même qui les a générées. Pensez-vous sérieusement que les joueurs impliqués vont changer leur façon de se comporter sur la patinoire? Pas moi.

Les arbitres sont supposés contrôler la discipline au jeu, et les gens tels Morrison et O'Neill se doivent d'intervenir lorsque la sévérité prend une autre dimension. Billy Smith n'a pas débuté ce petit jeu cette année. Il a blessé plus d'un joueur dans sa carrière en utilisant cette méthode fort disgracieuse. La Ligue n'a imposé que six parties de suspension alléguant que le geste était en quelque sorte accidentel. Ce commentaire est aussi vraisemblable que ceux servis par certains officiers gouvernementaux. Incroyable!

Il va définitivement falloir que quelqu'un s'en mêle ou que quelque chose se produise et ce très rapidement. La crédibilité du sport professionel s'en va vous-savez-où et un redressement de la situation est de rigueur. On peut arriver à établir un système disciplinaire équitable si on y met un peu de bonne volonté, et surtout, si on parvient à l'administrer. Présentement, du vice-président de la Ligue aux arbitres, et en passant par l'arbitre-en-chef, le système est pourri. Les joueurs se permettent de changer leur façon de faire régner le respect, les arbitres ferment les yeux et la situation qui en découle est digne des films de Peter Sellers.

Peut-être existe-t-il réellement un besoin de retourner à l'ancien système avec trois ou quatre excellents arbitres et les autres "pas-si-mauvais", au lieu des quinze pourris, repêchés je-ne-sais-trop-où qui officient présentement. Et peut-être que l'intervention appropriée de la populace et surtout des médias d'information pourra-t-elle forcer ce changement. Le spectacle en souffre terriblement et ce sont nous, communs mortels qui en payont le prix.

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Un régime pour la peau

Non, les crèmes aux ingrédients spéciaux ne suffisent pas. Une peau saine doit être nourrie de l'intérieur. Cela ne demande pas de régimes miracles. Il suffit de maintenir de bonnes habitudes alimentaires qui, d'ailleurs, profiteront à tout le corps.

Gras

La peau huileuse est causée plus par le système hormonal que par la nourriture. Aussi n'hésitez pas à absorber une certaine quantité de gras. Mais il faut éviter les produits riches en cholestérol pour se protéger contre les maladies de coeur. La margarine et les huiles végétales sont à préférer au beurre à cause de leur faiblesse en cholestérol.

Vitamine A

On la trouve dans les carottes, les tomates et le poisson. Une insuffisance en vitamine A épaissit la peau. Mais attention! Trop de vitamine A peut causer la jaunisse.

Vitamines B

Elles sont nécessaires. Le manque de B1 (thiamine) peut mener à des maladies de peau. Le son est riche en thiamine et il est donc à recommander. Une quantité insuffisante de B6 cause la séborrhée, les pellicules et des plaques grasses sur le nez. On retrouve cette vitamine dans la viande et les céréales entières. La carence en B12 est extrêmement sérieuse. Mais le corps n'en demande qu'une petite dose et cette vitamine est présente dans tous les corps gras animaux. Aussi elle ne présente de problème qu'aux végétariens... qui devraient la prendre sous forme de pastilles.

Vitamine C

Elle vient des agrumes, les oranges, pamplemousses, citrons et mandarines sont essentiels pour garder une peau fraîche et élastique. Car la vitamine C développe la collagène, un élément primordial pour la santé du derme.

Vitamine K

On n'en parle pas beaucoup. Mais elle est importante pour la peau car elle permet la coagulation. Si vous n'en absorbez pas assez, votre peau sera sensible aux contusions. La viande et les légumes verts fournissent la vitamine K.

Fer

Le manque de fer provoque la perte des cheveux et la peau sèche. On le retrouve dans les grains, les légumes verts et le foie. Avertissement: N'oubliez pas que le foie contient du cholestérol. Les médecins prescrivent parfois des comprimés de fer aux anémiques ou aux femmes enceintes. Ces pastilles aident aussi votre peau.

Protéines

Elles sont essentielles pour le corps. Elles permettent à la peau de se renouveler, elles renforcent les ongles et les cheveux. On les trouve dans les viandes et les légumes, dans le poisson et le lait. Les végétariens les absorbent avec les noix, les céréales et surtout le soja.

Epices

Tout ce qui est épicé, y compris le chili et les piments, risque de dilater les vaisseaux sanguins et de provoquer des rougeurs sur le visage. La caféine et l'alcool ont le même effet.

Alcool

En plus de nuire aux vaisseaux sanguins, un excès d'alcool intoxique le foie, ce qui cause des boutons et déséquilibre les glandes.

En résumé, pour une belle peau et un corps en santé, mettez au petit déjeuner des agrumes, des bananes, des céréales, du lait écrémé, des oeufs pochés et du pain entier. A midi, accordez une place de choix aux salades et aux yoghourts. Le soir lancez-vous dans les légumes légèrement cuits, le poisson, le poulet, le porc.

Ainsi vous soignerez à la fois votre peau et votre corps.

Ici Edmonton

Faites du sport en français

par Pauline Grenier

Le comité de sports de l'ACFA - régionale d'Edmonton, sous la direction de M. Guy Delorme, tente de rejoindre les francophones de la région d'Edmonton par le biais d'activités sportives de tous genres et pour tous les âges.

Le comité désire, à travers ses activités, créer l'intérêt en une meilleure qualité de vie physique et un sentiment d'appartenance à la communauté francophone. D'où vient la décision de regrouper les activités en trois volets: activités récréatives, activités où les gens peuvent apprendre et activités compétitives.

Plusieurs activités sont prévues pour l'année 1985. Premièrement, une semaine des franco-actifs qui aura lieu la deuxième semaine de mai et qui coïncide avec la semaine nationale de la santé. On pourra participer à un marathon populaire, une clinique de nutrition, un "fitness test" canadien, trois tournois, dont le racquetball, le volleyball et le badminton. Cette semaine sera couronnée par un carnaval de la santé comprenant une mini-olympiade pour les différentes écoles, des sports libres pour les adolescents et les adultes et un festin - barbecue de la santé.

Deuxièmement, on prévoit un tournoi de golf à Edmonton au mois de juillet, avec une soirée dansante.

Troisièmement, un voyage de ski aura lieu les 22 - 23 -24 février prochains à Jasper. Le coût est de $120. par personne et quelques places sont encore disponibles.

Quatrièmement, des activités sportives libres sous forme de rencontres auront lieu les dimanche après-midi et mercredi soirs à l'école Maurice Lavallée.

Cinquièmement, la formation d'équipes compétitives pour les personnes âgées de 15 à 25 ans, qui feront partie des ligues existantes de la ville d'Edmonton.

Finalement, on prévoit des cliniques sportives où les gens pourront apprendre à faire du ski de fond, à jouer au golf, au tennis et au raquetball.

Afin de réaliser toutes ces activités telles que prévues, il est à la recherche des gens qui, pourront tout simplement aider, d'entraîneurs et d'instructeurs. Ces instructeurs doivent posséder un niveau I ou II de théorie et de pratique en entraînement par le Canadian Coaching Association.

Mais surtout, le comité désire voir les gens participer en grand nombre aux activités. Si vous êtes intéressé à offrir vos services ou simplement à participer, appelez Guy Delorme au 469-4401.

Le Carnet

CETTE ANNÉE ENCORE "LE CARNET" DU CE SOIR DE CBXFT SE DONNE POUR TÂCHE D'INFORMER SES AUDITEURS DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS SOCIO-CULTURELS DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE.

POUR MIEUX INFORMER NOTRE PUBLIC, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE PROCHE COLLABORATION ET COMPTONS SUR VOUS POUR NOUS FAIRE PARVENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES SOIT PAR COURRIER À:

Le Carnet
CBXFT-RADIO CANADA
C.P. 555 EDMONTON ALTA. T5J 2P4
SOIT PAR TÉLÉPHONE À:
DANIÈLE PETIT
469-2321

Merci de votre aide. A bientôt.

Festival à l'Office National du Film: un succès

par Claude Roberto

LOUIS RIEL: Le chef métis dévoilant ses souvenirs dans un songe prophétique, la veille de son exécution. "Je sens la mort qui plane au-dessus de moi", confie-t-il. Malgré la popularité de Riel et toutes les oeuvres qui en sont tirées, ce court métrage reste unique par l'originalité dans le traitement du sujet.

FAISEURS D'IMAGES; Une étude anthropologique, une série de courts tableaux évoquant les moeurs d'antan, les scènes familiales et religieuses, les divertissements simples et les rudes besognes; un aperçu des communautés rurales canadiennes des Prairies au début du siècle; un documentaire exceptionnel, avec photos d'archives, mettant en scène les habitants de Girouxville lors des fêtes dominicales accompagnées de chants et de danses.

FAIT D'HIVER: Un court métrage dramatique racontant l'histoire d'un couple de fermiers, isolés sur la vaste plaine manitobaine, qui au cours d'un hiver rigoureux, s'apprêtent à vivre une faillite économique. En quelques images, le film retrace la dureté de la vie sur les Prairies, son froid et sa solitude. Certains passages ambigus portent le spectateur à réfléchir. Ainsi où commence le rêve de Benoit?

L'Office National du Film présentait le 23 janvier à Edmonton, devant un auditorium comble, ces trois récents films réalisés par le Centre de production français/Ouest. Le cinéaste Claude Grenier assistait à la soirée. Le public a ainsi eu l'occasion de rencontrer la personne qui se cache derrière ces films auxquels il a travaillé. Claude Grenier a dévoilé "les joies et les douleurs" du cinéma, les difficultés du tournage "en hiver entre les tempêtes de neige et en été entre les averses".

Comment choisit-il ses sujets? "Louis Riel me fascine", avoue-t-il, au sujet de ce personnage héros? Traître? Fou? Prophète? - parmi les plus controversés de l'histoire canadienne. D'où sa décision d'y consacrer un court métrage et d'imaginer ses dernières pensées dans un rêve que Riel aurait pu faire.

Quant à **Fait d'hiver,** il est né, un peu par hasard, à la suite d'une expérience de Claude Grenier sur la plaine, de sa peur d'être isolé dans le froid et de la vue d'une ferme perdue dans la neige.

Le cinéaste a aussi présenté des extraits de sa dernière création **Le Vieillard et l'enfant,** film tiré d'un conte de Gabrielle Roy, qu'il est en train de tourner. Il s'agit d'un long métrage tout en pastels et en lumière tamisée, en partie réalisé au bord du lac Winnipeg. L'histoire prend place au début du siècle, vers les années 30, ce qui demande au réalisateur de recréer toute une époque.

Un vieillard, seul et délaissé (Jean Duceppe), a un regain de vie à cause d'une amitié avec une petite fille. Et l'enfant, elle, va apprendre à mieux connaître les grands thèmes de la vie, l'amour et la mort. En somme un petit chef d'oeuvre impressionniste et tendre, qui sera bientôt à l'affiche.

Claude Grenier, Québécois d'origine, travaille actuellement au Manitoba pour l'Office National du Film. Par goût il penche vers le dramatique, mais il précise aussi aimer les suspenses et les comédies musicales.

Une réception avec pâtisseries et croissants, signés Amandine, suivait la projection des films. A noter que ces derniers sont disponibles à travers l'Office National du Film.

Voyage de ski

On demande à toutes les personnes qui se sont inscrites pour ce voyage, qui aura lieu le 23 et 24 février prochain, de bien vouloir nous faire parvenir la balance du montant d'inscription, au plus tard le 15 février.

Nous vous rappelons les prix:
$120.00 pour le ski alpin
$ 85.00 pour le ski de fond ou autre activité.

Vous pouvez, soit passer à la régionale ou bien expédier cette balance par le courrier.

Nous vous remercions à l'avance pour votre coopération.

Le comité des sports,
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
9542 - 87 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

Réunions

Le comité d'éducation de l'ACFA régionale d'Edmonton tiendra sa prochaine réunion, mardi le 12 février à 19 h 30 au Centre de rencontres.

La prochaine réunion du conseil régional de l'ACFA régionale d'Edmonton sera le 14 février à 19 h 30, toujours au Centre de rencontres. Venez rencontrer les nouveaux membres du conseil régional élus à la dernière assemblée annuelle.

Dossier économique

Rencontre régionale

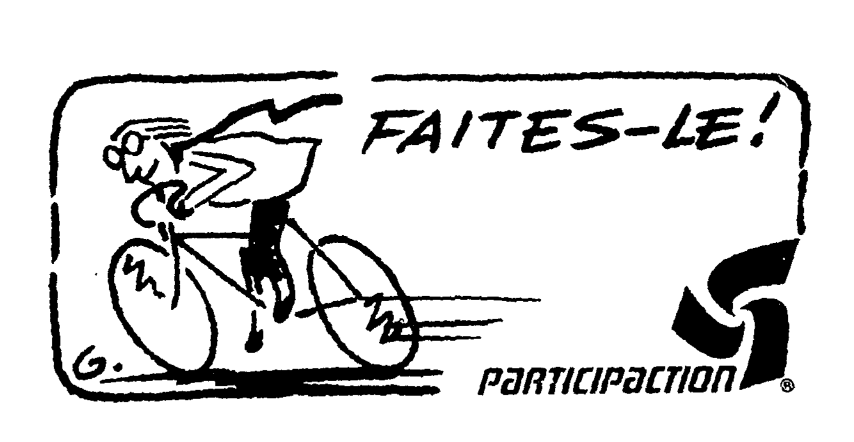
Pour faire suite au Colloque provincial en développement économique, l'ACFA régionale d'Edmonton a formé un comité qui s'est chargé d'organiser une session de travail sur les actions concrètes à entreprendre à Edmonton. Cette première session de travail est prévue pour le 16 février à 13 h 00, au Centre de rencontre de l'ACFA - 9542 - 87e rue.

Les buts de cette rencontre:
- se connaître
- se supporter les uns les autres,
- se créer un organisme qui nous renforcerait et nous donnerait de la crédibilité, de la force, de l'exposition dans le domaine économique.

L'orateur invité sera M. Jim McCool, responsable du membership à la "Edmonton and District Chamber of Commerce".

On espère accueillir plus de cinquante personnes d'affaires, commerçants, professionnels et gens de métier.

Pour réserver votre place, s'il-vous-plaît, contactez le bureau de la régionale en signalant le 469-4401.



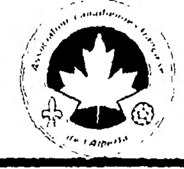
ACFA régionale d'Edmonton

Contractuel(le) demandé(e)

On recherche l'aide d'une personne connaissant très bien la population francophone d'Edmonton pour effectuer un travail d'animation auprès des parents dans le cadre d'un projet en éducation de l'Association.

- Temps partiel
- Bien rémunéré.

Contacter: Agathe Gaulin au bureau de



l'ACFA
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1
Tél.: 469-4401

La communauté oblate à jamais "immortalisée"

Faculté St-Jean: L'excellence a maintenant une médaille

par Yves Lavertu

EDMONTON - La Faculté Saint-Jean créera une médaile pour souligner annuellement l'excellence d'un de ses étudiants.

Dans un désir également de "marquer au fer" le rôle-clé joué par les Pères Oblats dans le façonnement de l'histoire franco-albertaine, le Fonds Saint-Jean vient de remettre en ce sens une somme de $12 000 à la Faculté francophone d'Edmonton.

La somme servira à "frapper" une médaille d'or de 24 carats qui sera décernée annuellement à un étudiant méritoire en raison de sa performance académique et de sa maîtrise de la langue française. Cette médaille sera connue sous l'appellation "Médaille d'or des Pères Oblats".

C'est un délégué du comité de distribution du Fonds, M. Paul A.



De gauche à droite, 2e rangée: M. Allan Holender "Director of Fund Development University of Alberta"; Mlle Lucie Douville, représentante du Commissaire aux langues officielles; Mlle Hélène Gendron, présidente de l'Association des étudiants de la Faculté; Me Louis A. Desrochers C.R.; 1ère rangée: Mme Gamila Morcos, Doyen de la Faculté St-Jean; M. Paul Poirier, représentant du Fonds St-Jean; M. Meier Horowitz, président de l'Université de l'Alberta; le Père Alfred Groleau o.m.i., représentant la communauté des Oblats de Marie Immaculée.

Poirier qui a remis officiellement le chèque au président de l'Université de l'Alberta, M. Meier Horowitz jeudi le 31 janvier dernier lors d'une réception à la Faculté. M. Poirier représentait pour l'occasion le président de ce comité, M. Jean-Paul Bugeaud.

La démarche effectuée par la Faculté Saint-Jean pour l'obtention de cette somme ne date que de quelques mois. Selon le doyen de la Faculté, Mme Gamila Morcos, une des raisons pouvant expliquer la rapidité d'une telle décision réside dans l'idée d'excellence attachée à cette somme. Celle-ci qui a été reconnue comme priorité lors de la journée de concertation du 29 septembre dernier a sans doute plu, selon elle, aux responsables du comité du Fonds.

Quant à M. Poirier, celui-ci a surtout tenu à souligner que la demande constituait l'occasion de commémorer d'une manière officielle le travail de soixante-cinq années entrepris par les Pères Oblats pour l'édification de l'ancien Collège Saint-Jean devenu Faculté. Selon ce dernier, on désirait également souligner la reconnaissance des Franco-albertains envers ceux-ci pour la mise sur pied du Fonds Saint-Jean.

Ce Fonds a vu le jour suite à l'arrivée de nouveaux revenus pour les Pères (3.5 à 3.6 millions) en raison de la vente de leurs biens rattachés au Collège en 1976. Intéressés à poursuivre le travail de promotion de la communauté franco-albertaine, ceux-ci ont alors investi un tiers de ces nouveaux revenus dans une société fiduciaire. Pour une période de dix ans, les intérêts annuels (se chiffrant à environ $80,000) de ce montant serviraient alors à financer certains projets propres au développement de la collectivité francophone de l'Alberta. Les revenus de ces intérêts constituent le Fonds Saint-Jean.

Il y a déjà plus de sept ans que le Fonds existe. Selon toute probabilité et à moins de circonstances exceptionnelles, cette source de financement devrait alors tarir dans quelques années. Un des projets auquel a participé le Fonds et qui aura été sans doute un des plus visibles est l'aide que la fondation a apportée à la "structuration" du Centre d'éducation permanente de la Faculté.

Enfin, Mme Morcos estime que la création d'une telle médaille vient à point dans le cheminement de la "visibilité symbolique" de la Faculté. Le doyen de la Faculté considère en effet que face à ses homologues, l'institution universitaire francophone se sentait dépourvue à ce niveau. Celle-ci signale que la remise de la première médaille aua lieu en juin prochain lors de la collation des grades pour les finissants de la Faculté.

La tradition du décernement de cette médaille pourra d'ailleurs se perpétuer sans qu'on puisse craindre qu'elle soit abrogée puisque ce sont les intérêts de la somme donnée le 31 janvier ($12,000) qui serviront à financer annuellement la création de celle-ci. A l'inverse du Fonds Saint-Jean, il n'est donc pas prévu que la somme déposée et surtout les intérêts qui en découlent puissent cesser.

Une première en Alberta

Système de formation par téléconférence

par Pierre Granger

CALGARY - Rivière-la-Paix, êtes-vous là? Oui, bonsoir. Nous sommes tous là malgré le froid.

Bonnyville, êtes-vous là? Oui, prêts à commencer.

Falher, êtes-vous là?... Pas de réponse.

Calgary, êtes-vous là? Oui, tous présents.

Enfin, quand le professeur, dans sa salle de classe de la Faculté Saint-Jean, à Edmonton, s'est assuré que la communication est établie avec ses six classes de l'extérieur (Calgary, Falher, Donnelly, Rivière-la-Paix, Fort McMurray et Bonnyville), le cours commence.

Vous assistez, d'une salle du pavillon de l'Education, sur le campus de l'université de Calgary, au début d'un cours d'un genre tout à fait nouveau dans le cadre de "la première expérience andragogique (de formation des adultes) par téléconférence tentée en Amérique du Nord". Ces mots entre guillemets sont de M. Jean Watters, directeur du Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, qui a eu l'idée d'organiser ce cours et se prépare à en organiser d'autres.

"... la première expérience andragogique (de formation des adultes) par téléconférence tentée en Amérique du Nord".

En quoi consiste précisément la méthode de formation par téléconférence? Elle consiste à mettre en communication téléphonique des groupes (classes) qui suivent à distance mais en même temps un cous d'un même professeur. Chaque apprenant (élève) a devant lui un microphone au moyen duquel il peut parler avec le professeur à n'importe quel moment, et chaque groupe entend ce que disent les autres groupes. Dans les classes de l'extérieur, la place du professeur est occupée par un haut-parleur.

Mlle Irene Meek, adjointe à la formation, du service de l'éducation permanente de l'université de Calgary, dit que cette université a adopté la méthode en 1979 et en fait aujourd'hui un usage intensif. La méthode est encore peu répandue au Canada et l'université de Calgary se vante de l'avoir introduite dans l'Ouest du pays.

Le système est employé cette année pour la première fois par la Faculté Saint-Jean dans un cours à l'intention des professeurs de français et de toutes les autres personnes s'intéressant à l'éducation. Plus exactement, le cours donné cette année porte sur "une nouvelle façon d'aborder l'enseignement du français en situation d'immersion".

Grâce à un équipement spécial, la communication est de si bonne qualité et l'ambiance si réaliste qu'il suffit de fermer les yeux et de faire un petit effort d'imagination pour avoir l'impression d'être au milieu d'une grosse classe. Le professeur lui-même, d'ailleurs, a devant lui un groupe d'apprenants en chair et en os, ce qui lui rend la tâche plus facile que s'il était isolé dans un bureau.

Inutile de dire que le succès d'une telle méthode dépend de la collaboration d'un grand nombre de personnes. Un rôle clé revient cependant à l'animateur ou coordonnateur de chaque groupe, qui est un peu l'organisateur du cours dans sa localité et le bras droit du professeur absent, tout en pouvant être lui-même un apprenant. A Calgary, c'est le rôle que joue Mme Louise Huard-Peake professeur d'études sociales au Branton Junior High School et présidente provinciale élue du Conseil français.

Elle parle de la méthode de formation par téléconférence avec beaucoup d'enthousiasme. "Imaginez, dit-elle, pouvoir assister aussi à un cours d'un éminent professeur d'Ottawa ou de Montréal, par exemple. C'est un luxe que la plupart des apprenants de notre région ne pourraient jamais s'offrir autrement."

Faisant miroiter l'accroissement de son budget à la production

L'ONF tend la perche aux cinéastes en régions

par Yves Lavertu

EDMONTON - Le plus haut responsable fédéral de l'Office national du film (ONF) souhaite faire mentir l'épithète qualifiant "d'enfant pauvre de l'ONF" l'Ouest francophone.

De passage à Edmonton le 29 janvier dernier, le nouveau commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF, M. François Macerola s'est en effet dit "ouvert" à une participation accrue des francophones de cette région à la soumission de projets cinématographiques à l'organisme.

M. Macerola qui poursuit actuellement une tournée de consultation pan-canadienne a principalement voulu faire part à la presse de son plan de cinq ans visant la "restructuration" ou le redressement de l'organisme fédéral de cinématographie.

Selon le représentant à la distribution au bureau de l'ONF à Edmonton, M. Jean-Claude Mahé, c'est la première fois qu'un haut dirigeant de l'ONF tient un tel discours en démontrant une attitude si accueillante envers les régions.

A la décharge de cette "volonté d'ouverture", M. Macerola a expliqué chiffres en main que la "restructuration" pourrait avoir des effets de "stimulation" pour la production cinématographique dans l'Ouest francophone. Selon ce dernier, on s'apprête à l'ONF à opérer un "transfert de fonds" (2.9 millions) puisés dans la sphère administrative de l'organisme afin d'injecter cet argent dans le budget consacré directement à la production (30 millions sur un total de 80).

Le président de l'ONF qui espère pouvoir récolter les fruits de cette décision dès l'exercice 85-86 considère que ce geste devrait être interprété par les cinéastes-pigistes comme une volonté clairement affiché de l'ONF d'accroître les possibilités pour ces derniers de présenter des projets à l'organisme. Celui-ci souhaite ainsi que l'écho de cette "volonté" puisse parvenir aux oreilles de potentiels cinéastes de l'Ouest francophone. "L'offre est disponible" a-t-il déclaré.



M. François Macerola: "une volonté d'ouverture".

Bien que n'ayant pas l'intention d'instituer un centre francophone de production cinématographique pour l'Alberta, M. Macerola a tenu à signaler que dorénavant les cinéastes francophones de cette région pourraient traiter directement de leur projet avec la maison-mère à Montréal au lieu de passer nécessairement par le bureau francophone à Winnipeg. La direction de l'ONF ne tient pas en effet à ce que le programme de la régionalisation française (dont le budget doit être réorienté dès avril prochain) soit la chasse-gardée de Winnipeg ou de l'Acadie.

Interrogé sur la pénurie, voire l'inexistence de cinéastes franco-albertains susceptibles de bénéficier de la manne, M. Macerola a indiqué l'intention de l'organisme de mettre sur pied un programme national de formation destinés aux candidats qui en sont à leurs premières armes au niveau de la réalisation.

Le représentant à la distibution à Edmonton, M. Mahé reconnait d'ailleurs qu'à l'heure actuelle le manque est flagrant au niveau des possibilités de formation dans ce domaine pour les jeunes franco-albertains. Celui-ci souhaite que puisse s'établir une collaboration en ce sens entre l'ONF et la Faculté Saint-Jean à Edmonton. M. Mahé précise cependant que quelque soient les retombées de la "restructuration" pour les régions, "il faudra se battre pour récolter les miettes disponibles".

A savoir si les récentes coupures gouvernementales (de l'ordre de 1.5 millions pour l'ONF) affecteraient les régions au niveau de la production, M. Macerola a assuré qu'afin de faire face à la situation, on s'attaquerait exclusivement à la machine administrative de l'organisme.

Enfin, la nouvelle terminologie qu'a apportée avec lui le nouveau commissaire laisse présager qu'on veut, à l'ONF, mettre une fois pour toutes la hâche dans ce que M. Macerola a dénommé "le nombrilisme" au niveau des sujets de films. L'ONF aspire ainsi à s'emparer de ce que l'organisme appelle "le territoire culturel national" en abordant des thèmes dont le rayonnement et l'intérêt puissent rejoindre l'ensemble du public canadien. Avec des dépenses annuelles de l'ordre de $30 millions relatives à la production (le budget d'un long-métrage américain!), il n'est donc pas question de tomber, selon les dirigeants, dans les productions "à la Walt Disney". Ce n'est d'ailleurs pas, conclut M. Macerola, le mandat de l'organisme.

Bibliothèques: Meilleur service à l'avenir

par Claude Roberto

Un rapport sorti en janvier, sur demande de Culture Alberta, recommande au gouvernement provincial de développer les ressources et services de bibliothèques offerts aux Franco-Albertains.

Cette étude essaie d'améliorer les services disponibles en français dans la province et révèle les inquiétudes des francophones.

Augmenter les collections de livres français, accentuer la collaboration entre bibliothèques publiques et scolaires, établir des directives pour l'acquisition de volumes, telles sont les principales solutions que propose le document afin de développer les ressources actuelles. Les auteurs du projet ont dû identifier les usagés du matériel en français et définir leurs besoins, avant d'arriver à ces recommandations.

C'est en novembre 1983 qu'une compagnie privée d'Edmonton a commencé les recherches en vue de la rédaction du rapport. Mary Louise Marino était la directrice du projet. Pendant les 6 dernières années, dans les services provinciaux, la circulation des livres français s'est accrue, passant de 1 000 en 1978 à plus de 5 00 en 1983. En même temps les inscriptions dans les programmes d'immersion française ont augmenté, sautant de 8 600 en 1978 à 15 000 en 1983. D'où la nécessité d'entreprendre une étude systématique des services maintenant offerts en français dans les bibliothèques.

Les usagés rejoints par téléphone comprenaient des francophones et des anglophones (enfants et adultes) apprenant le français.

Les anglophones ont tendance à être plus satisfaits que les francophones, en particulier avec les livres d'enfants. Et les francophones considèrent souvent les collections d'adultes comme limitées.

Les auteurs du rapport ont aussi envoyé des questionnaires à une centaine de bibliothèques publiques à travers la province. Selon ce sondage, les programmes d'immersion font augmenter la demande de matériel en français et il devient important d'obtenir de solides conseils dans l'achat de livres.

Le rapport compte plus de 50 pages et il expose les opinions des organismes abordés, dont l'ACFA, le Carrefour et la Faculté Saint-Jean. On peut se procurer le document au département albertain de la Culture, division des bibliothèques, 16214 - 114e avenue, Edmonton, T5M 2Z5 (427-6530).

A Calgary

Lancement du nouveau livre de Nadine Mackenzie

"La lumière dans la nuit"

par Jean Paul Perras

Récemment, à La Maison française, avait lieu le lancement de la version française originale du livre de Nadine MacKenzie, "La Lumière dans la nuit".

Ce n'était pas trop tôt! Ecrit en 1981, les hasards du monde de l'édition avaient voulu que la traduction anglaise paraisse trois ans avant la version française.

Préfacé par M. Peter Lougheed et Mme Maureen McTeer, ce livre raconte la biographie de la première femme aveugle au monde à obtenir un doctorat en musique. L'héroïne de "La Lumière dans la nuit", le Dr. Mary Munn, avait été invitée à assister à cette cérémonie.

Aveugle de naissance, Mary Elizabeth naquit à Montréal en 1909. A l'âge de cinq ans, elle donnait déjà des signes de sa vocation. "J'avais déjà décidé que je serais pianiste, mais pas une pianiste ordinaire. Non, je serais l'une des meilleures pianistes du monde. Mes parents me reprochèrent gentiment mon manque de modestie".

Après avoir passé l'examen d'entrée à l'Université McGill, elle part, à l'âge de dix-sept ans, étudier à l'Académie royale de musique de Londres.

Après ses débuts en Angleterre et une tournée de concerts au Canada et aux Etats-Unis, viennent les tournées des grandes capitales de l'Europe.

Après la guerre 39-45, elle rejoint la B.B.C. à Londres. Nouvelles séries de concerts; elle traverse l'Atlantique pour la 27e fois! Partout, elle est acclamée non seulement" comme une jeune aveugle de talent mais comme une pianiste à part entière".

Viennent ensuite les heures d'enseignement à Calgary et à Victoria, une maîtrise en musique à Boston, puis le Conservatoire de Calgary, d'abord comme sous-directrice ensuite comme directrice après son doctorat ès musicaux à Boston.

Le Dr. Munn enseigne actuellement à plein temps au Mount Royal College. Elle a été décorée de l'Ordre du Canada l'année même de la publication de la version anglaise de ce livre.

Après avoir répondu aux questions de l'assistance, Mary Mun résume ainsi sa vie: "Si l'exemple de ma vie peut aider quelqu'un, mes efforts n'auront pas été vains et j'aurai eu ma raison d'être."

Bel exemple de courage, de ténacité et de persévérance!

Le Franco, en Alberta depuis 1928

Echos de Rivière-la-Paix

La création d'entreprises chez-nous!

par Simone Laberge

"Beaucoup d'information, une bonne idée parmi mille, une étude de marché pour assurer un débouché à la production, de l'argent, il faut même l'aimer... si on veut en avoir, mais il y a aussi les subventions gouvernementales, (399 programmes à exploiter) trouver les personnes spécialisées dans le domaine de la production que l'on veut exploiter et aller les chercher où elles sont... en Europe, au Japon, s'il le faut...



M. Serge Roy dirigeait l'atelier portant sur le développement économique, sujet qui n'a pas manqué d'en intéresser plusieurs.

"C'est seulement avec tout ça et beaucoup de travail, de clairvoyance, d'ingéniosité, que nous avons réussi chez-nous en Beauce à bâtir plus de 360 petites et moyennes entreprises depuis une trentaine d'années, de dire Serge Roy, Directeur général du Conseil économique de la Beauce, lors d'un récent séjour dans la région.

"Et rien ne vous empêche, vous ici de Rivière-la-Paix, de bâtir des entreprises ou industries de tous genres. Le marché... il faut le trouver, parfois le créer..., il faut partir du principe qu'il y a toujours un besoin quelque part... La distance... ce n'est pas un véritable problème, en Beauce on envoie des trains de "jeans" en Alberta, à travers le Canada, aux Etats-Unis. On fabrique des pars-chocs "bumpers" que l'on envoie à Détroit. En Europe, au Japon on envoie également quantité de nos produits manufacturés.

"Les matériaux... on les a pas tous à la portée de la main non plus. Où on les prend?... un peu partout à travers le Canada, les Etats Unis, en Europe même. On fait venir plusieurs matériaux bruts de l'Alberta que l'on transforme et on vous les retourne. Vous devez alors payer le transport deux fois. Qui vous empêche de les manufacturer vous-mêmes?

"Vous n'avez pas de professionnels... ce n'est pas nécessaire, chez-nous ce sont les gars avec une 3e, 6e et 9e année qui ont parti le plus grand nombre d'entreprises. Mais après que l'entreprise a pris un peu d'ampleur, là ils ont besoin, de contrôleurs, de comptables, de consultants, d'avocats... et c'est notre jeunesse instruite de la région qui revient. Maintenant en Beauce, on garde tous nos jeunes, et tout le monde travaille. Il n'y a pas de chômeur.

C'est au cours d'un atelier et d'une rencontre tenus les 26 et 27 janvier, dans le cadre de la journée de l'ACFA que M. Roy a livré pleins de trucs sur la façon que les Beaucerons se sont pris pour en arriver à donner à leur région le surnom de "Royaume du P.M.E.".

Pour Serge Roy, il n'y a pas de mystère qui entoure la création d'emplois par la petite et la moyenne entreprise, pour lui tout est possible... et pour nous, de la région, dit-il, ce pourrait aussi être possible, si vous pouviez tomber sur la "bonne idée"... Sa devise: "Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions."

Par ci Par là

Journée Acadienne-française des Maritimes

Où que vous soyez, Acadiens-francophones, de Rivière-la-Paix où ailleurs dans la province vous êtes invités à vous joindre à cette première de la région. Cette journée aura lieu le 9 mars à Girouxville. La programmation sera publiée au cours des prochaines semaines.

Cette Journée Acadienne-francophone est l'initiative et la première activité officielle d'un nouveau comité composé d'Acadiens-francophones de la région. Les membres sont: Maurice Leblanc, président - 323-4210 - Guylain Garon, vice-présidente; Annette Leblanc, sec.-trés.; Les directeurs: Josette Gaudette, Julie Thériault, Edith Leblanc, Philippe Lavoie et Jacqueline Bégin.

Développer une confiance de soi...

Le Bureau du Service Familial organise le 11 et 12 février prochains un cours pour les intéressés à savoir comment développer une confiance de soi... comme acquérir une meilleure image de soi... et comment apprendre à voir l'image que l'on veut voir de soi!...

C'est au Club des Pionniers à Donnelly, à 19 h 30. Info: 837-2571.

Histoire

François Beaulieu: un compagnon de MacKenzie

par Elphège Boulet

Dans son livre de la vie de Mgr. Grandin, le Père Breton, o.m.i. mentionne "le patriarche Beaulieu". Ce rugueux personnage reçut ses premières leçons de catéchisme d'un jeune commis, nommé Dubreuil, qui était arrivé au Fort Résolution au printemps 1848".

Il semble que Dubreuil était un excellent catéchiste, et très persuasif, car le 25 septembre 1848, à la Mission de la Nativité de la Sainte Vierge, Athabaska, aujourd'hui Fort Chipewyan, Alberta, Alexandre Taché, o.m.i. baptisait François Beaulieu alors âgé d'environ 55 ans. Puis le 29 décembre 1848, à la même mission, Alexandre Taché baptisait Catherine St. Germain, âgée de 50 ans, et le lendemain bénissait le mariage de François Beaulieu et Catherine St. Gemain.

Ce François Beaulieu était fils de François Beaulieu et Ethila, montagnaise. On rencontre encore François Beaulieu, père, dans les annales de Sir Alexander Mackenzie. En fait, l'équipe qui a mené Mackenzie à l'Arctique en 1789 et au Pacifique en 1793, n'est pas assez connue. J.C. Guiltner dans son ouvrage, "The Peace River Country and Mackenzie Highway" nomme les compagnons de Mackenzie: "Alexander, Mackay, Joseph Landry, Charles Ducette, François Beaulieu, Baptiste Bisson, François Courtois, Jacques Beauchamp, et deux Indiens chasseurs - interprètes". Dans les notes du Père Louis Menez, o.m.i. "on lit qu'avec François Beaulieu il y avait Charles Ducette (ou Cadieu), Joseph Landry et Pierre Delorme"; il semble que ces hommes furent engagés pour les expéditions, à Fort Chipewyan.

Il y a donc tout un monde d'histoires et de généalogie à découvrir; qui étaient ces hommes, d'où venaient-ils? Et s'il n'est pas donné à tous d'avoir les moyens en loisir et en argent, d'aller fouiller à Londres les archives de l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, cela ne doit pas conduire à la conclusion que personne ne doive y aller. Il suffirait de sensibiliser, avec l'essence d'histoire et généalogie, quelques voyageurs qui ont des loisirs.

La Société Historique et Généalogique de Smoky River est là pour vous informer.



	1er prix	-	$30,000.00
2 -	2ième prix	-	5,000.00 chacun
10 -	3ième prix	-	500.00 chacun
50 -	4ième prix	-	100.00 chacun

3 prix "Early Bird" - 1,000.00 chacun (le 15 janvier, 15 février et 15 mars)

Seulement 3,000 billets imprimés $50.00 chacun

Tirage finale: Vendredi le 12 avril 1985

Les profits serviront à la construction de la nouvelle arène

NOM: ______________

ADRESSE: ______________

__________ Code postal: ______

Faites parvenir votre chèque ou mandat de poste établi à l'ordre de "Falher Recreation Development Society" à:

C.P. 155
Falher, Alberta
T0H 1M0

Pour plus de renseignements, composez: 837-2247

Permis no. R14114

L'ACFA de Rivière-la-Paix est à la recherche d'un(e)

agent de développpement communautaire

Fonctions

- Assurer la gestion du secrétariat
- Assister l'éxécutif dans le fonctionnement de la régicnale.
- Assurer un lien constant et efficace entre l'ACFA et les organismes.
- Aider l'exécutif dans la planification d'un plan de développement communautaire et en assurer l'exécution

Exigences:

- Expérience en animation
- Facilité à travailler en équipe
- Facilité à communiquer avec le public
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Expérience en gérance et comptabilié

Date d'entrée en fonction: le 1er février 1985

Salaire: A négocier

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au secrétariat à:

ACFA Rivière-la-Paix
C.P. 718
Falher, Alberta
T0H 1M0

L'action de la pilule sur les médicaments et vice versa

L'action contraceptive peut être modifiée par l'utilisation simultanée d'autres médicaments, ou l'inverse.

Les premiers cas ont été signalés chez des femmes sous pilule qui prenaient des antibiotiques. Petit à petit, les observations sont devenues plus nombreuses et l'on a pu établir les faits suivants:

— Certains antibiotiques comme la néomycyne, la kanamycine, l'ampicilline et la pénicilline du type V, provoquent des modifications de la flore digestive — qui perturbent l'absorption des contraceptifs par la muqueuse digestive, et donc l'échec de la méthode contraceptive.

— D'autres, comme la rifampicine, ainsi que certains d'utilisation plus limitée, provoquent une inactivation métabolique des hormones contenues dans la pilule.

— Reste encore des cas mal expliqués où l'utilisation d'antibiotiques a entraîné l'apparition d'une grossesse, malgré le contraceptif.

Des faits semblables ont été constatés chez des femmes prenant régulièrement des barbituriques.

Passons maintenant aux effets additifs et soustractifs quand le contraceptif augmente ou diminue les effets des autres médicaments.

EFFETS ADDITIFS

Toute une série de médicaments voient leurs effets augmentés lorsqu'il y a prise concomitante de la pilule. Il s'agit des produits destinés à lutter contre les hémorragies, ceux qui agissent sur le métabolisme des sucres, ceux destinés à donner de l'appétit et divers produits employés contre la douleur.

On relève également cet effet de potentialisation à propos des médicaments destinés à faire baisser le taux de graisses dans le sang, et de plusieurs produits du type tranquillisant. Notons aussi que la prise simultanée de la vitamine D et de la pilule peut entraîner de graves désordres du métabolisme phosphocalcique.

EFFETS SOUSTRACTIFS OU ANTAGONISTES

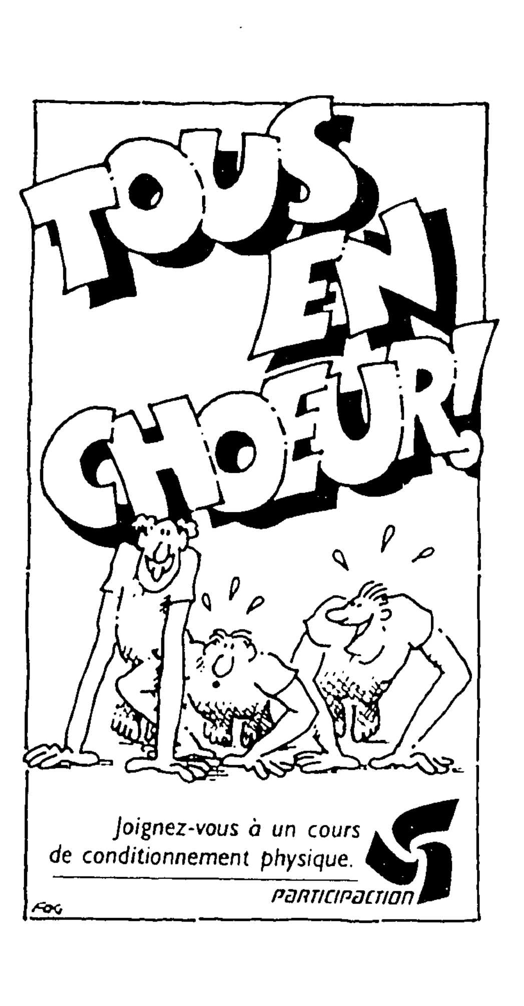
On peut observer une diminution de l'activité des médicaments, ou plus rarement, de l'efficacité de la pilule sur une très longue liste de produits: les anticoagulants du type antivitamine K, certains barbituriques, certains hypnotiques, certains antihistaminiques (antiallergiques), certaines vitamines du groupe B (B6, acide folique, B 12.), certains produits destinés à faire baisser le taux des graisses dans le sang, diverses substances hormonales etc.

Les points les plus délicats concernent les médicaments destinés à lutter contre l'hypertension artérielle et, ce qui ne peut surprendre, contre le diabète - dont les doses doivent d'ailleurs être augmentées à un point tel qu'il est de, toute évidence, préférable de renoncer à ce type de contraception contre indiqué, de toute façon, chez ces malades. La même remarque doit être faite à propos des malades en état d'insuffisance thyroïdienne, et chez lesquels l'utilisation de la thyroxine est nécessaire.

Comme vous le voyez, la liste des produits, dont les effets sont modifiés par la pilule, est longue.

Tout cela étant dit, il ne s'agit pas de faire le procès de la pilule qui doit toujours être considérée, dans la majorité des cas, comme un bien.

Et, s'il existe une maladie connue ou sous-jacente qu'il appartient seul au médecin de dépister, s'il existe des troubles des règles et que la contraception orale soit, de ce fait, contre-indiquée, il y a d'autres méthodes.





CBXFT cette semaine

Samedi 9 février

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-famille La poule volante
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey: Toronto à Montréal
20h30 Raid le cap terre de feu
21h30 Impact
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé sélection Howard Hughes

Dimanche 10 février

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Propos et confidences
13h31 Rencontres
14h00 Univers des sports
16h00 Les chocs de la vie
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Ils mèneront le monde
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Yvon Deschamps
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Le piano rouge
21h45 Les beaux dimanches:
22h30 Le régional
22h45 Ciné Club: Le train sifflera trois fois

Lundi 11 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'arbre de l'espoir
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermés de Régina
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La corde au cou

Mardi 12 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Star trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Maitre d'école
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Grand-papa
17h30 Ce soir
18h00 La soirée du hockey match des étoiles
20h30 Phare ouest
21h00 101 ouest, Avenue des Pins
21h30 A communiquer
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma: Un jeune couple

Mercredi 13 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allô Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Juste pour rire
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma: Le chant du départ

Jeudi 14 février

07h30 Conférence fédérale Provinciale de Regina
10h00 Première édition
10h30 Allo Boubou
11h30 Conférence fédérale Provinciale de Régina
15h00 Film au téléciné: Audrey Rose
17h00 Légende du monde
17h30 Défi 85: Pare chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face de Regina: M. Paul Lemire vs Paul Couture
19h00 Génies en herbe finale: W. Churchill vs Routhier Falher
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films: Changement de saisons
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: Bande de flics

Vendredi 15 février

07h30 Conférece fédérale Provinciale de Régina
10h00 Première édition
10h30 Allo Boubou
11h30 Conférence fédérale Provinciale de Régina
15h00 Film au téléciné: L'homme à l'inperméable
17h00 Télé 5:
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Marco Polo
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Power Struggle

Petites annonces

Je serais intéressée à prendre tout travail de conciergerie. Je préférerais travailler avec des personnes francophones. Si vous avez besoin d'un concierge, appelez Mme Aubert au 433-9376.

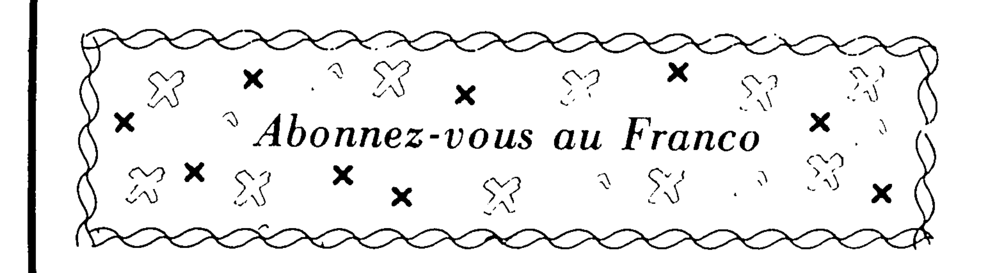
Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Je recherche un logement d'une chambre à coucher, ou un "Bachelor", meublé, propre et situé dans un coin tranquille. Je suis prête à payer jusqu'à $300./mois. Appelez au 778-2216, chambre #214 et demandez France Beaulieu.





L'excellence dans le service aux membres

Parce que notre entreprise existe d'abord pour répondre aux besoin de ses membres, l'excellence de notre service doit nous caractériser et nous distinguer des autres institutions. Toutes les entreprises admettent ce fait, mais plusieurs se contentent d'en parler; elles ignorent leurs clients ou les considèrent comme une nuisance. Les entreprises qui visent l'excellence passent à l'action. Elles ont le souci de satisfaire leurs clients avant tout. Elles les considèrent avec respect et dignité. La compagnie Walt Disney, par exemple, utilise le mot "hôtes" pour désigner ses clients.

Chez nous, viser l'excellence, c'est accueillir chaque membre comme un co-propriétaire et un partenaire, en amorçant le contact de façon positive et chaleureuse et en s'efforçant d'aller au-devant des besoins. C'est être présent dans le milieu afin de mieux connaître les besoins individuels et collectifs. C'est avoir la préoccupation de se perfectionner afin d'être à la fine pointe de l'évolution.

La qualité du service aux membres n'est pas uniquement l'affaire du directeur ou des cadres. Elle doit être prise en charge par toutes les personnes qui oeuvrent au sein de l'entreprise. Chacun doit exécuter ses tâches de façon supérieure et avoir un constant souci de professionnalisme. L'excellence, c'est viser à atteindre une performance exceptionnelle dans tous les gestes quotidiens.

Conclusion

Parmi les maux les plus insidieux qui menacent une entreprise, on retrouve l'autosatisfaction et l'indifférence des dirigeants et du personnel. La recherche d'excellence, qui est notre seconde valeur, va à l'encontre de ces tendances néfastes. Elle va se réaliser chez nous par des personnes compétentes et motivées, qui croient en ce qu'elles font et qui ont le souci de le faire de façon supérieure.

Parce que notre entreprise est une coopérative, la recherche de l'excellence dépasse l'exigence de rentabilité et de service aux membres. Notre vocation sociale et notre appartenance à un réseau coopératif font appel à des comportements spécifiques sur lesquels nous reviendrons.

Tiré: Henri Paul Trudel, Conseil Canadien de la Coopération.

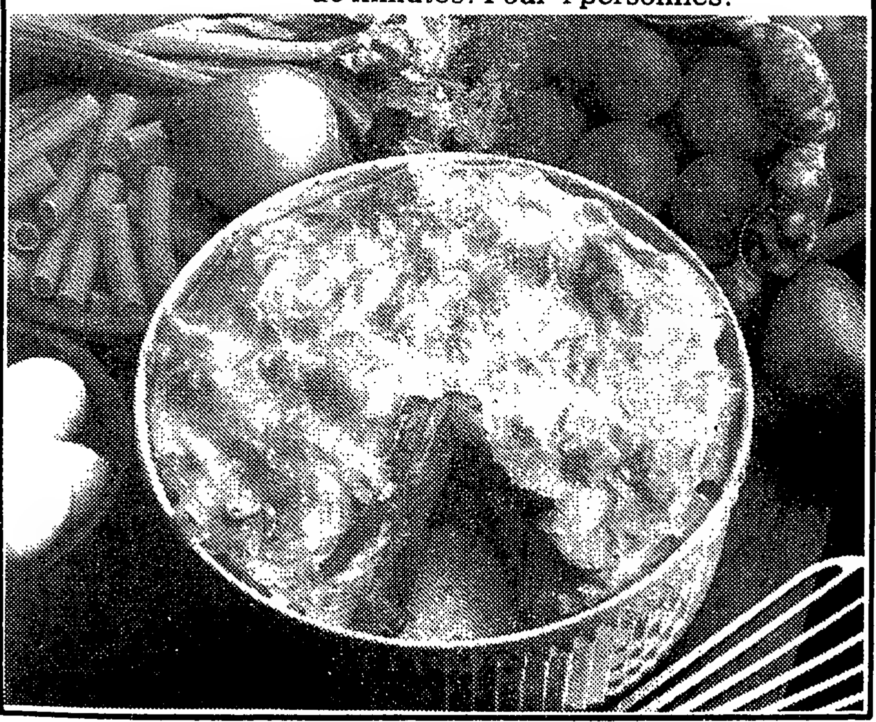
Recette

PIE DE MACARONI

Difficulté: moyenne
Préparation: 1 heure et 30 minutes
Cuisson: 20 minutes

— 500 gr de pâtes — 250 gr de beurre — lait — 1 oeuf — 1 kg de tomates — 100 gr de gruyère râpé — 50 gr de cantal — 100 gr de foies de volaille — 1 os de jambon — 1 oignon — sel et poivre.

Il s'agit d'un plat consistant, économique, original et délicieux qui doit beaucoup de saveur à l'os de jambon que vous y utiliserez. Pour faire le couvercle de pâte, mélanger la farine avec 50 gr de beurre, un peu de lait et une pincée de sel, puis pétrir la pâte pendant 10 minutes et la ramasser en boule; la recouvrir d'un linge et la laisser reposer. Préparer la sauce en faisant sauter l'oignon coupé menu avec les foies de volaille; ajouter la chair des tomates et continuer la cuisson à feu modéré.
Assaisonner les macaroni avec la moitié de la sauce. Alterner dans un moule à soufflé des couches de pâtes, de sauce, de cantal coupé en fines lamelles et de gruyère râpé; insérer au milieu l'os de jambon. Etendre la pâte au rouleau en une abaisse ronde pour en recouvrir les macaroni; dorer la surface au jaune d'oeuf et placer à four chaud (220°C) pendant une vingtaine de minutes. Pour 4 personnes.



Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

Référence N° 2-S683(21/85) (OPLD)
N° 7393 au Rôle

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR SOUTHERN FRONTIER AIR TRANSPORT LTD. EXERCANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM COMMERCIAL DE SOUTHERN FRONTIER AIRLINES - CHANGEMENT DE CONTROL DE BENGAL RESOURCES LTD. ET GLENN PICKARD A TIME AIR (1982) LTD.

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports et de l'article 22 du Règlement sur les transporteurs aériens, c.r.c. 1978, chap. 3, tel que modifié, que Southern Frontier Air Transport Ltd. exerçant son activité sous le nom commercial de Southern Frontier Airline et Time Air (1982) ont donné avis du projet de changement de contrôle de Bengal Resources Ltd., MacLennan Holdings Ltd., Captain Investments Ltd. et Glenn Pickard à Time Air (1982) Ltd.

Les permis n° A.T.C. 2812/78(C) et A.T.C. 607/78(CF) autorisent la titulaire à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et un service aérien commercial international d'affrètement (classe 9-4) respectivement, au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et DC-3 du groupe D, d'une base située à Calgary (Alberta).

Le permis n° A.T.C. 3313/81(NS) autorise la titulaire à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2) afin de desservir les points Calgary (Alberta); Lloydminster et Saskatoon (Saskatchewan); le permis n° A.T.C. 3314/81(NS) autorise la titulaire à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), afin de desservir les points Edmonton (Alberta); Lloydminster et Saskatoon (Saskatchewan); le permis n° 3315/81(NS) autorise la titulaire à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2) afin de desservir les points Calgary, Edmonton et Cold Lake/Grand Centre (Alberta).

Sous le couvert des trois derniers permis, la titulaire est autorisée à utiliser des aéronefs à voilure fixe de n'importe quel groupe, décrits dans l'alinea 4(1)a) du Règlement sur les transporteurs aériens à condition qu'elle se conforme aux exigences applicables établies par le trait au dépôt de l'assurance responsabilité aussi qu'à celles fixées par le Comité des transports aériens quant au financement et à la propriété. Les exigences qui précèdent ont été respectées pour les aéronefs des groupes B, C et D.

La décision N° 8544 en date du 18 décembre 1984, agréait la requête en autorisation d'exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2) afin de desservir les points Lloydminster (Saskatchewan) et Cold Lake (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C, D et E. Le permis sera délivré dès que la requérante se sera conformée aux exigences applicables du Comité, notamment à celles visant le financement et le dépôt de documents.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visés par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tard **le 8 mars 1985,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition déposée auprès de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dernier jour de dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur les dépôts d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

R.A. Smith
Division des permis intérieurs
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
le 5 février 1985

L'actualité en France

Les banques draguent les enfants

Par Hélène Da Costa

C'est la nouvelle mode: en France, des enfants, certains dès l'âge de neuf ans ont chéquiers; carte de crédit et compte en banque. Les banques draguent leurs clients dès le berceau.

Affiches représentant un bébé boudeur ou une petite fille alanguie en tenue d'Eve, avec cette légence "je ne peux pas avoir de compte avant treize ans", patins à roulettes en gros plan vantant une carte de crédit, les banques ne lésinent pas sur la publicité destinée à drainer les tirelires des bambins dans leurs coffres.

C'est qu'elles s'intéressent aux vingt-deux milliards d'argent de poche des jeunes Français. Leur objectif est moins cependant de recueillir ces petits ruisseaux que de capter la clientèle au berceau pour la garder jusqu'au tombeau. On reste paraît-il, fidèle à sa banque pour la vie.

Depuis quelques années, les banques rivalisent d'astuces pour séduire ces clients en culottes courtes et chaussettes blanches. Certaines offrent des bandes dessinées à l'ouverture d'un compte, d'autres des réductions dans des magasins de disques, de sport et dans les cinémas. Les quelques neuf millions de jeunes âgés de treize à vingt-quatre ans sont ravis. Ils pianotent sur les distributeurs automatiques de billets comme ils jouent d'ordinaire avec des ordinateurs. Ils cultivent l'illusion d'être indépendants même si leurs parents continuent de payer.

Goût des responsabilités aussi. Les adolescents ont le culte du bas de laine. De quatorze à dix-huit ans, ils se serrent la ceinture pour flamber leurs économies plus tard dans l'achat d'une chaîne Hi Fi, d'une mobylette ou pour passer leur permis de conduire. Leurs parents, quant à eux, sont persuadés de faire oeuvre de pédagogie. Seule la Caisse d'Epargne fait grise mine. Les banques lui subtilisent le magot des jeunes sur lequel elle avait quasiment un monopole. Pour gagner la bataille des tirelires, il ne lui reste peut-être plus qu'à poster des conseillers financiers à la sortie des maternelles.









Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

DECISION

CHQT Broadcasting Ltd. Edmonton. **CHUM Ltd.** Stettler, Alta. Décision CRTC 85-55. Lors d'une audience publique tenue à Calgary le 10 novembre 1984, le Conseil a étudié deux demandes présentées par la CHQT Broadcasting Ltd (la QT) et CHUM Ltd (CHUM), en vue de modifier les licences de radiodiffusion de leurs stations de radio MA respectives, soit CHQT Edmonton et CKSQ Stettler, en changeant leurs paramètres techniques. La QT a proposé de changer sa fréquence autorisée de 1 100 kHz à 880 kHz. CHUM a proposé d'accroître la puissance d'émission de CKSQ de 1 000 watts (le jour) et de 250 watts (la nuit) à 10 000 watts (le jour et la nuit) et de changer sa fréquence autorisée de 1 400 kHz à 880 kHz. Les deux demandes s'excluent l'une l'autre, du point de vue technique. La fréquence 88é kHz a été assignée en vertu d'une entente bilatérale conclue entre le Canada et les Etats-Unis. En conséquence, le Conseil approuve la demande présentée par la CHQT Broadcasting Ltd en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CHQT Edmonton en changeant sa fréquence de 1 110 kHz à 880 kHz. La demande concurrente présentée par CHUM Limited est, par conséquent, refusée. Le Conseil n'en retient pas moins les préoccupations exprimées par CHUM quant au besoin d'un signal de qualité constante. Comme il a été discuté à l'audience, le Conseil note que d'autres fréquences sont disponibles dans la région de Stettler et incite CHUM à consulter le ministère des Communications afin de trouver une autre solution viable à ses problèmes techniques.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 2111.

Canada

Avec ou sans fart, voilà la question

Faire farter ses skis est loin d'être superflu. C'est grâce au fartage que le ski adhère bien à la neige.

On estime que 50% des skieurs et skieuses de fond utilisent des skis fartés. Le principe du fartage est simple, sa pratique plus compliquée. S'il fait froid, les cristaux de neige sont très durs; on applique alors sous le centre de la semelle du ski un fart dur (vert) dans lequel les pointes des cristaux pénètrent à peine, assez néanmoins pour assurer une bonne traction. Quand le ski est poussé vers l'avant, les pointes des cristaux brisent, la friction du ski les fait fondre et le ski glisse sur un véritable coussin d'eau. Au fur et à mesure que la température augmente, on se sert d'un fart de plus en plus mou (bleu ou rouge) pour faciliter la traction sur les cristaux qui sont eux aussi de plus en plus mous. L'application des farts (ou des klisters, une sorte de tire utilisée sur la neige tapée ou très humide ou sur la glace) s'effectue selon les indications du manufacturier; en prenant de l'expérience et avec quelques essais, vous pourrez éventuellement développer une méthode bien à vous.

C'est sur les skis de bois que les différents farts adhèrent le mieux et c'est encore sur ce type de ski qu'ils demeurent plus longtemps. Les manufacturiers de skis de fibre de verre ont cependant mis au point différentes techniques visant à améliorer la rétention de la semelle de leurs skis.

Pour satisfaire les nombreux amateurs qui désiraient éviter la corvée du fartage, les fabricants ont lancé sur le marché des skis sans fartage. La section coup de pied présente une surface sculptée dont le relief permet d'agripper la neige, à la manière des pneus d'hiver. D'autres skis ont une semelle spécialement traitée pour s'adapter aux écarts de température. Toutefois, ces skis ne correspondent pas aux conditions de température extrêmes. Ils conviennent donc surtout aux amateurs de ski récréatif pour qui le plaisir ne passe pas nécessairement par le fartage avant chaque excursion.

Finalement, comme on reproche aux skis synthétiques d'être difficiles à farter, certains ont mis au point des surfaces préparées spécialement de manière à retenir le fart sur la partie coup de pied.

Emportés par ce courant de simplification, les manufacturiers de farts ont de plus mis au point un système à deux farts: un pour la neige sèche et l'autre pour la neige humide, système qui se révèle satisfaisant dès qu'on en a maîtrisé la technique.

A l'autre extrémité de la gamme des produits offerts, il existe maintenant plusieurs types de farts intermédiaires entre les 3 farts de base (vert, bleu et rouge); les différences de température d'utilisation sont alors de quelques degrés seulement. A moins que la performance optimale soit pour vous une angoisse existentielle, les 3 farts de base devraient vous suffire. (Extrait de Protégez vous).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1985-2

RADIODIFFUSION A CARACTÈRE ETHNIQUE

PROJET DE POLITIQUE DE RADIODIFFUSION A CARACTERE ETHNIQUE POUR LE CANADA.

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique en trois phases aux dates et endroits suivants: Phase 1:

- commençant le 12 mars 1985

à 9 h 30 au Sheraton Landmark, 1400, rue Robson,

Vancouver.

Phase 2:

- commençant le 19 mars 1985

à 9 h 30 au Centre de conférences, Phase 4, 140, promenade du Portage,

Hull.

Phase 3.

- commençant le 26 mars 1985

à 9 h 30 au Toronto Metro Convention Centre, 255 ouest, rue Front,

Toronto.

On se rappelle que le 1er octobre 1984 (Avis CRTC 1984-237), le conseil invitait le public à lui faire part de ses observations sur les divers aspects relatifs à l'élaboration d'une politique cohérente en matière de radiodiffusion à caractère ethnique. Sans vouloir limiter pour autant la portée des observations du public, le Conseil mentionnait entre autres les questions suivantes: - la définition d'une émission à caractère ethnique; - les changements proposés aux règlements actuels sur la radiodiffusion M.A. et M.F.: - le commerce d'émissions à caractère ethnique; - le rôle de la télévision par câble; et - les services auxiliaires. Le Conseil rappelle que la date limite de soumission des observations est le

28 février 1985.

Les personnes intéressées à comparaître lors de l'une ou l'autre session pour y présenter leurs commentaires, devraient clairement indiquer non seulement leur intention de comparaître mais également OÙ elles comptent le faire.

Canada

Élection générale de 1984

Sommaire des dépenses d'élection pour la circonscription fédérale de

Athabasca

CANDIDAT	Fred W. Borger Confederation of Regions	Ann Dort Maclean N.D.P.	Rudolph Michetti Crédit Social	Jack Shields P.C.	Mike Woodward Libéral
Agent officiel	C. Neal	A Jackson	P. Michetti	R.J. Campbell	W. Macpherson
Nombre de donateurs	8	10	--	282	39
Contributions $	1270.00	11076.62	--	52485.00	8142.02
Dépenses d'élection payées $	1344.97	5423.39	693.75	53446.18	7933.12
Créances impayées non contestées $	--	--	--	141.92	1727.81
Créances impayées contestées $	--	--	--	--	--
Total des dépenses d'élection $	1344.97	5423.39	693.75	53588.10	9660.93
Déduire: dépenses personnelles du candidat $	117.50	1134.65	584.75	8669.27	697.24
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite $	1227.47	4288.74	109.00	44,918.83	8963.69
Limite permise des dépenses d'élection $	46,049.27	46,049.27	46,049.27	46,049.27	46,049.27
Vérifié par	John K. Borger C.A.	H.D. Trace C.A.	Reginald Karpow R.I.A.	Ron Roy C.G.A.	Norman R. Briscoe C.G.A. Denied an Opinion

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection des candidats susmentionnés peut être examiné par tout électeur au bureau du président d'élection.

NOM **Gary Ouellet**
ADRESSE **21 Bell Crescent, Fort McMurray, Alta. T9H 3G3**

Publié par le Directeur général des élections conformément à l'article 63 de la Loi électorale du Canada.



Élection générale de 1984

Sommaire des dépenses d'élection pour la circonscription fédérale de

Pembina

CANDIDAT	Greg Daruda N.P.D.	Peter Elzinga P.C.	Adam Hauch Confédération of Regions	Bob Russell Libéral	Laurent A. St. Denis communiste
Agent officiel	N. Stelmaschuk	K. Scott	G.A. Cannard	R.G. Wheatley	J. Franchuk
Nombre de donateurs	6	354	25	68	7
Contributions $	11721.48	68067.70	3161.15	19271.24	762.00
Dépenses d'élection payées $	5656.43	30269.89	2741.16	18863.02	760.30
Créances impayées non contestées $	--	--	--	6276.64	--
Créances impayées contestées $	--	--	--	--	--
Total des dépenses d'élection $	5656.43	30269.89	2741.16	25139.66	760.30
Déduire: dépenses personnelles du candidat $	1017.33	1740.04	403.69	326.77	241.30
Total des dépenses d'élection assujetties à la limite $	4639.10	28529.85	2337.47	24812.89	519.00
Limite permise des dépenses d'élection $	45,734.27	45,734.27	45,734.27	45,734.27	45,734.27
Vérifié par	H.D. Trace C.A.	Al. Govenlock C.A.	Frederick Chad C.A.	Guy G. Norbert C.A.	Frank Phillet C.A.

Le rapport complet concernant les dépenses d'élection des candidats susmentionnés peut être examiné par tout électeur au bureau du président d'élection.

NOM **G.A. Teske**
ADRESSE **49 Valleypoint, 52559 HWY 21, Sherwood Park, Alta T8A 4S6**

Publié par le Directeur général des élections conformément à l'article 63 de la Loi électorale du Canada.



CN RAIL
Location d'équipement de construction

CN Rail pourrait vouloir louer de l'équipement de construction pendant 1985 sur une base "comme et quand" le besoin se fera sentir. Les types d'équipement suivant pourraient être en demande à différents endroits en Alberta et Saskatchewan.

- compresseurs
- grues
- tracteurs à chenilles
- excavateurs
- niveleuses
- gratteuses
- chargeuses
- poids lourds de toutes sortes

Les listes d'équipement et les taux seront fournis selon la documentation disponible à l'adresse suivante: **Ingénieur passages et voies ferrées Cinquième étage, Edifice des opérations 10229 - 127 avenue Edmonton, Alta.**

La présente n'est pas un appel d'offre formel cependant les soumissions cachetées pour les taux des poids lourds seront reçues jusqu'à midi (12 h 00) **Heure Normale des Rocheuses, Jeudi, 14 février 1985.** Les soumissions reçues après cette date ne seront pas considérées.

Les soumissions doivent inclure l'information suivante et demeure valable jusqu'au 31 décembre 1985:

La fabrication, le modèle, numéro de série, l'année, accessoires, numéro WCB, montant l'assurance responsabilité détenue, adresse d'affaires et numéro de téléphone.

Les demandes d'information doivent être adressées de la façon suivante:

421-5211 - Edmonton - Jasper, Edmonton - Whitecourt, Alberta Resources Railway
421-5212 - Edmonton - Biggar, Alberta-Sud
421-5220 - Alberta Nord, Edmonton - Battleford, Coronado, Grand Centre, et anciennement le Northern Alberta Railways Territory.

La moins élevée ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée. CN Rail se réserve le droit de choisir l'équipement selon les critères d'âge et de condition.

R.A. Walker
Vice-président
Edmonton, Alberta

Scouts et Guides de l'Alberta:

Résultat des élections à l'exécutif

Toujours prêts dans les Scouts! Le mouvement Scouts et Guides de l'Alberta a choisi de bien commencer l'année 85 en accueillant de nouveaux membres à l'exécutif qui verront au bon fonctionnement du mouvement en 1985.

C'est donc le 12 janvier dernier qu'a eu lieu les élections au sein de l'exécutif des Scouts et Guides de l'Alberta. Le nouveau président élu est M. Roger Arpin qui succède à Mme Gilberte Gougeon (présidente par intérim). Mme Gougeon occupera le poste de secrétaire.

M. Victor Labelle et M. Louis Côté ont accepté la vice-présidence du mouvement et M. Laurent Carr en est le trésorier.

Mme Louise Lavallée, Commissaire Scout du District, occupera sa fonction jusqu'à la fin d'avril, date qui mettra fin à son mandat.

C'est donc sous la bienveillance de ces six personnes que le mouvement Scouts et Guides, District de l'Alberta, continuera de promouvoir ce mouvement mondial d'éducation, qui s'adresse à tous.

Pour contacter les membres de l'exécutif, veuillez téléphonez au 468-6983.

Nécrologie

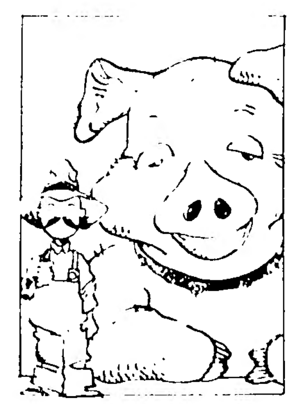
Georgette Pariseau (née Larivière)

Georgette Larivière-Pariseau est décédée vendredi dernier, 1er février 1985, à la suite d'une très longue maladie. Elle est survécue par son époux Guy Pariseau, sa fille Paulette Yez (Michael), ses petits-enfants Nigel et Mathieu, ses deux frères l'Abbé Richard Larivière curé de Coderre, Sask., Wilfrid Larivière de Gravelbourg, sa soeur Juliette Beauchamp (Guy) de Frenchville, Sask.

Les services funéraires auront lieu à Gravelbourg, Saskatchewan. Le Franco offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

DES SUPER-ANIMAUX, POUR QUOI FAIRE ?

(SHS) Après avoir réussi à produire une souris deux fois plus grosse que la normale,



des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie vont essayer de créer d'autres super-animaux. Leur méthode consiste à utiliser des gènes humains modifiés qui, une fois injectés dans un œuf fécondé, vont ordonner aux cellules de croissance de l'animal de produire davantage d'hormones de croissance. Ainsi l'animal va doubler sa taille, ou même plus. Mais y a-t-il réellement un avantage, commercial ou autre, à avoir des chiens, cochons, vaches deux fois plus gros ?

Nomination CN Rail



D.L. Fletcher

Douglas L. Fletcher a été nommé vice-président, exploitation. La nomination est annoncée par R.E. Lawless, président-chef de la direction, CN Rail, Montréal.

M. Fletcher était auparavant vice-président, région des Prairies à Winnipeg. Il succède à J.L. Cann qui a pris sa retraite.

La nomination entre en vigueur immédiatement.

Les rigueurs de l'hiver coïncident avec un surcroît de travail.

L'hiver, c'est la saison des affaires autant que de la douceur au foyer. Dans la chaleur de son intérieur, on reconstitue ses forces pour mieux affronter les tempêtes extérieures.

PASSAGE A PROTÉGER

Le passage du chaud au froid et du froid au chaud est délicat et nocif pour les épidermes sensibles, ceux qui ont des problèmes de circulation.

• vos mains. Accordez à vos mains un maximum d'attention: massez-les quotidiennement avec une crème adéquate. (Crème pour les mains, de Klorane; Bio-main de Biotherm, crème pour les gerçures Neutrogèna).

• La couperose. Les mains peuvent et doivent se ganter, le visage par contre, reste constamment menacé. Protégez-le, en froid peut bleuir, rougir le nez et les joues, être un facteur aggravant de la couperose, tout comme les émotions, ou manger trop vite, l'humidité, le soleil... Des crèmes adoucissantes permettront de calmer ces épidermes fragilisés, camoufler leurs rougeurs sinon les faire disparaître (crème à l'huile essentielle de camomille; au bisabolol, à l'huile d'avocat et de noisette...). La couperose atteint plus facilement les épidermes peu épais et fragiles, mais indistinctement les peaux dites sèches comme celles "dites" grasses. Cette distinction est d'ailleurs jugée, par les cosmétologues, de plus en plus arbitraire.

• Crèmes indispensables. Les besoins de la peau varient, en effet, à la fois en fonction de données internes et de facteurs climatiques, et la tendance plutôt sèche ou plutôt grasse n'est pas très importante. Les crèmes modernes et efficaces parviennent à conserver à notre peau un taux d'hydratation maximum 24 heures sur 24.

Ce sont ces crèmes qui, chez nous ou à l'extérieur, où que l'on soit, avec ou sans maquillage, nous maintiendront fraîches et belles. Il ne faut jamais les oublier! A noter que le maquillage constitue une super-protection.

DE L'AIR!

Respirez amplement. Ne vous recroquevillez pas, en courant de chez vous à votre travail, sans reprendre haleine. Au contraire, respirez à pleins poumons, décontractez-vous, en haussant les épaules, en soupirant d'aise. Rentrez le ventre, contrôlez votre diaphragme, allongez le cou... et riez à gorge déployée! Le rire vide en effet complètement les poumons.

Fille ou garçon?

(S.O.P.)— Le docteur Sophia Kleegman, célèbre gynécologue américain, a pratiqué pendant de nombreuses années des inséminations artificielles. Elle a constaté que si l'enfant était conçu 36 heures ou plus avant l'ovulation, il était pour la plupart des cas du sexe féminin; conçu par contre entre 2 et 24 heures avant cette même ovulation il était du sexe masculin. Afin de venir en aide à des parents ayant déjà trois filles ou trois garçons, elle accepta d'expérimenter avec eux ses observations. Dans 77% des cas l'enfant prévu était du sexe désiré, la marge d'erreur étant liée en partie à la difficulté de connaître l'heure exacte de l'ovulation.

Le docteur Kleegman se réjouit cependant de cette imperfection persuadée que la nature était dans ce domaine le meilleur facteur d'équilibre pour la population à venir.



mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2	■						■		■			
3		■		■							■	
4						■						
5				■							■	■
6	■				■	■		■				
7									■			
8									■			
9			■			■		■		■		
10		■				■	■					
11								■				
12	■					■			■		■	

HORIZONTALEMENT

1 — Eleveur d'oiseau.
2 — Acide. — Prén. de femme.
3 — Claires.
4 — Vêtement. — Père d'Andromaque.
5 — Bruit du fer. — Qui ont du bon sens.
6 — Temps pendant lequel les animaux sont en amour. — Vedette.
7 — Aria, air (pl.). — Touché.
8 — Conduisions en menant. — Roti.
9 — Usage. — Consonnes. — Premier.
10 — Sept. — Fruit.
11 — Se dit de certaines étoffes à cannelures. — Très petit golfe.
12 — Petit prophète. — Occupe la première place.

VERTICALEMENT

1 — Préfixe. — Couleur.
2 — Sert à stimuler. — Appartements de femmes chez les Musulmans. — Fleuve d'Italie.
3 — Sans tache. — Petit morceau de métal ou de bois cannelé en spirales.
4 — Dém. — Rente viagère servie à chaque intéressé.
5 — Dans lesquels on dépose les votes. — Conduit.
6 — Héros américain. — Aimé par Zeus.
7 — Du verbe tenter. — Reçu.
8 — Insérés sur. — Sa Sainteté.
9 — Du verbe être. — Gros serpent.
10 — Ne pas céder. — Abrév. Commerciale.
11 — Cupidons.
12 — Jaloux de son frère. — Détériorées.

mots cachés

11 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	E	M	E	R	I	O	T	O	N	E	B	A	R
2	I	N	S	U	E	E	S	S	E	M	O	R	P	L	E
3	L	O	S	R	V	D	T	E	E	T	S	I	P	A	F
4	E	I	U	E	I	E	A	E	P	R	S	A	E	N	N
5	V	T	O	A	R	L	E	S	H	M	I	U	S	O	E
6	E	O	R	M	R	I	E	S	S	P	O	T	I	I	M
7	S	N	I	U	A	R	A	L	R	U	M	R	R	T	S
8	N	N	O	S	E	E	E	N	L	E	A	O	T	A	I
9	E	N	E	I	T	L	U	T	N	I	V	M	I	N	M
10	E	A	C	R	T	E	F	Q	A	O	E	A	A	R	I
11	U	T	A	E	S	A	I	S	I	R	I	R	R	E	T
12	E	I	R	N	O	I	T	A	U	T	I	S	T	T	P
13	N	O	S	O	I	P	A	O	R	S	R	P	S	N	O
14	P	N	E	R	P	A	N	E	R	B	M	O	S	I	R
15	R	U	E	T	N	E	M	E	T	R	A	P	P	A	M

Appartement
arrivée

Délire

Enfer
ensevelir

Fleur

Insu
international

Main
maussade
menteur
missionnaire
moisson
mortuaire

Natif
nation
notion
notoire

Optimisme

Pirate
piste
pneu
poison
pore
porte
portique
promesse

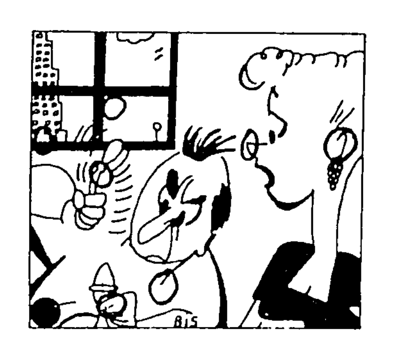
Race
raie
rotation
rousse

Saisir
situation
sombre

Termine
train
traitrise
traversée
treille
triomphe
trompe
trône

Réponse du no: EMBARRASSER

Solution de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	A	M	O	C	■	I	N	C	A
2	■	M	A	L	I	N	O	I	S	■	H	■
3	D	E	V	I	E	■	M	■	I	M	A	N
4	I	R	A	N	■	A	M	U	S	E	R	■
5	E	T	I	E	R	■	A	R	■	T	■	A
6	S	U	S	■	O	R	N	I	E	R	E	S
7	E	M	■	A	V	I	D	E	■	I	L	S
8	■	E	N	■	E	T	E	■	A	Q	U	A
9	O	S	E	■	R	■	M	E	N	U	E	T
10	M	■	■	H	E	B	E	R	G	E	■	I
11	E	■	M	A	T	I	N	E	E	■	D	O
12	R	U	E	■	O	S	T	■	S	O	I	N

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Il est possible que vous soyez obligé d'effectuer un déplacement pour régler une question sentimentale. Si vous voulez maintenir une ambiance agréable, évitez de passer trop de temps hors de chez vous.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Vous trouverez auprès de la personne qui vous aime, réconfort, tendresse, amour. Sa présence et son affection vous seront plus précieuses que jamais. Il semble que vous serez appelé à intervenir dans une réconciliation.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Oubliez vos complexes, vous valez autrui. La personne qui vous aime sera ravie de vos initiatives, de votre sens des responsabilités. Votre vie sur le plan du coeur sera agréable riche en joies et en satisfactions.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Ne soyez pas de mauvaise foi dans les discussions. Vous trouverez le climat trop calme en ce qui concerne vos affaires de coeur. Vous ne serez pas d'ailleurs d'excellente humeur ni disposé à extérioriser vos sentiments.

LION

du 23 juillet au 23 août

Votre sensibilité et votre émotivité seront moins vives. Vous serez plus raisonnable et vous serez plus clair dans vos affaires de coeur. On dirait même que vous apprendrez à devenir plus décidé.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Votre vie amoureuse va retrouver un certain équilibre et une harmonie plus profonde. Il faudrait vous méfier et ne pas donner prise à des accès de jalousie. Ne doutez pas des sentiments qu'on vous porte.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Votre ciel astral retrouve peu à peu sa sérénité. Vous allez voir d'un oeil plus détaché les petites difficultés et votre caractère s'en ressentira bénéfiquement. Ne prenez pas ombrage d'une personne jalouse.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Votre brusquerie surprendra et bouleversera la personne qui vous aime; il faudrait vous montrer plus mesuré et s'il y a des petits problèmes qui vous ennuient, faites bon coeur contre mauvaise fortune et apportez des solutions.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous passerez d'excellents moments avec un être chaleureux et vous en garderez un bon souvenir. Vous serez toutefois un peu enclin à la jalousie ou à des réactions violentes et ceci sans raison.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Vous bénéficierez d'une intuition très sûre. Vous recevrez toute la tendresse dont votre coeur a besoin. Vous apporterez certains changements à vos distractions. Vous ferez preuve de goût et de discernement.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Pour rendre harmonieux vos rapports sentimentaux, il faudra y mettre beaucoup de bonne humeur et ne pas accabler la personne qui vous aime de vos caprices. Collaborez au resserrement des liens amicaux.

POISSONS



du 20 févr. au 20 mars

Vous aurez tendance à vous montrer rétif aux contraintes et peu disposé à accepter une domination quelconque. Si vous vous sentez un peu seul, ne broyez pas du noir. Sortez, fréquentez des gens gais.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

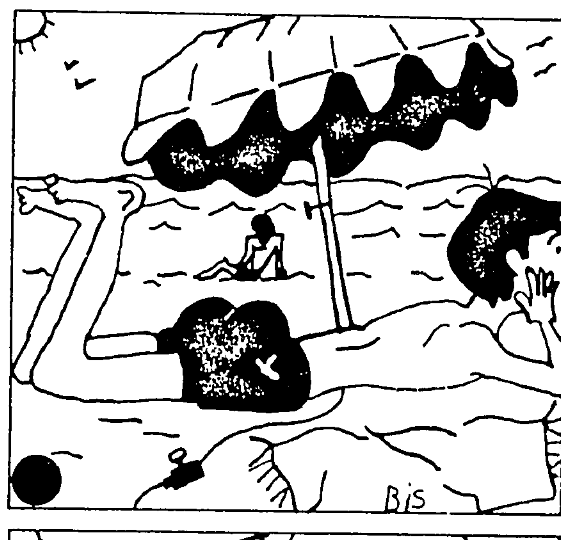
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

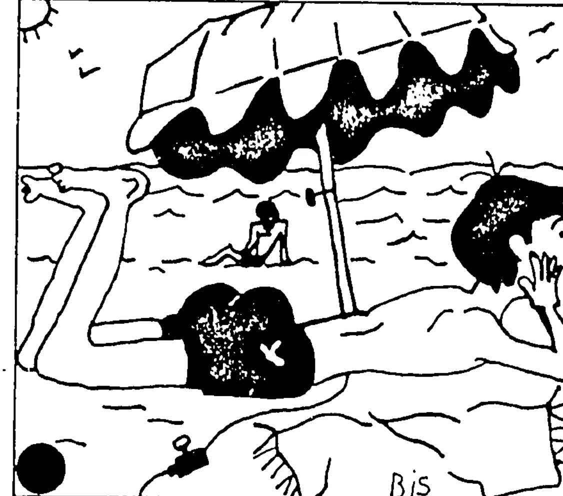
St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP

Les dossiers de l'ACFA

Le Rond-Point 85

Une rencontre bien spéciale

L'activité majeure...

L'activité majeure du Rond-Point 85 sera l'assemblée annuelle de l'ACFA.

Mais une assemblée annuelle bien différente de celle des années précédentes...

Une assemblée annuelle où il y aura une forte participation de jeunes...

Une assemblée annuelle au cours de laquelle aura lieu l'ouverture officielle de l'Année internationale de la Jeunesse.

Une assemblée annuelle où tout le monde pourra intervenir au sujet du "plan d'action" de l'ACFA sur l'éducation...

Une assemblée annuelle avec de nombreuses personnes ressources...

Une assemblée annuelle qui élira un nouveau (nouvelle) président(e)!

Il est à noter qu'afin d'obtenir leur "carte de vote" les membres de l'ACFA devront présenter leur carte de membership lors de l'inscription.



Mais ce n'est pas tout!

- Suivant la coutume, l'assemblée annuelle sera suivie d'un cocktail et d'un banquet avec orateur invité.
- Comme l'an dernier, Francophonie-Jeunesse offrira un spectacle du tonnerre!
- Comme l'an dernier, la soirée se terminera par de la musique et de la danse!
- Le lendemain, dimanche 3 mars, aura lieu la Cabane à sucre de la régionale d'Edmonton au Fort Edmonton.
- Le nombre de places pour le banquet et la soirée de variétés est limité. Faites vos réservations au plus tôt en vous adressant au bureau de votre ACFA régionale ou au secrétariat provincial (423-1680)

Session en lobbying

La Faculté St-Jean offrira une série d'ateliers en lobbying durant la semaine du 18 au 23 février prochain. Ces ateliers auront lieu à Calgary, St-Paul et Edmonton et ils seront donnés par le professeur Clinton Archibald de l'Université d'Ottawa.

Le lobbying, c'est quoi?

Le lobbying public comprend toutes les relations que des groupes ou des individus entretiennent avec les agents décisionnels de la société, politiciens, hauts fonctionnaires, etc.

A ce titre, il comprend la présentation de mémoires, des rencontres formelles et structurées avec les autorités gouvernementales, mais également des relations "en coulisse" qui constituent l'armature du lobbying moderne.

En quoi consisteront ces ateliers?

Lors de ces sessions, le professeur Archibald fera un survol des techniques qui ont aidé des groupes - ailleurs et chez nous - à convaincre les dirigeants publics dans les états nationaux, dans les provinces, dans les régions et les municipalités tout comme dans les juridictions scolaires, du bien-fondé de leurs revendications.

Pour compléter ces exposés, des exercices pratiques permettront à chacun de réagir, de parler de ses propres expériences ou encore de participer à des exercices simulés de lobbying.

Ces ateliers s'adressent à qui?

Ces ateliers s'adressent aux agents de développement, à des gens qui font partie de groupes de pression, aux membres de comités d'éducation, des comités économiques, culturels ou autres de l'ACFA, bref à toute personne qui est impliquée dans son milieu et qui est intéressée à changer des situations pour les améliorer.

Ces ateliers seront présentés de façon simple, claire, intéressante, stimulante et amusante.



M. Clinton Archibald.

Qui est Clinton Archibald?

Le professeur Clinton Archibald enseigne la politique et le management public à la faculté d'administration de l'Université d'Ottawa. Il est l'auteur d'un livre qui vient de recevoir des éloges assez remarquables et qui est intitulé **Un Québec corporatiste?**

Bien au fait de la situation des communautés francophones vivant en milieu minoritaire, le professeur Archibald a collaboré à de nombreuses recherches importantes pour le compte de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ). Il a également rédigé une analyse sur l'avenir des arts et de la culture française en Ontario. Les ateliers qu'il donnera en Alberta sont le résultat de cinq années d'études. Il prépare d'ailleurs un livre sur le lobbying public.

Lieux et dates

1. **Calgary:** le 18 février, à 14 h et à 19 h 30 au bureau de l'ACFA régionale, suite 102, 1809 - 5e rue s.o. Tél: 262-7074.
2. **St-Paul:** le 21 février, à 14 h et à 19 h 30 au Centre culturel. Tél.: 645-4800.
3. **Edmonton:** Faculté St-Jean, 8406 - 91e rue, Edmonton. Salle 150. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Fernande Bergeron au 468-1254.